

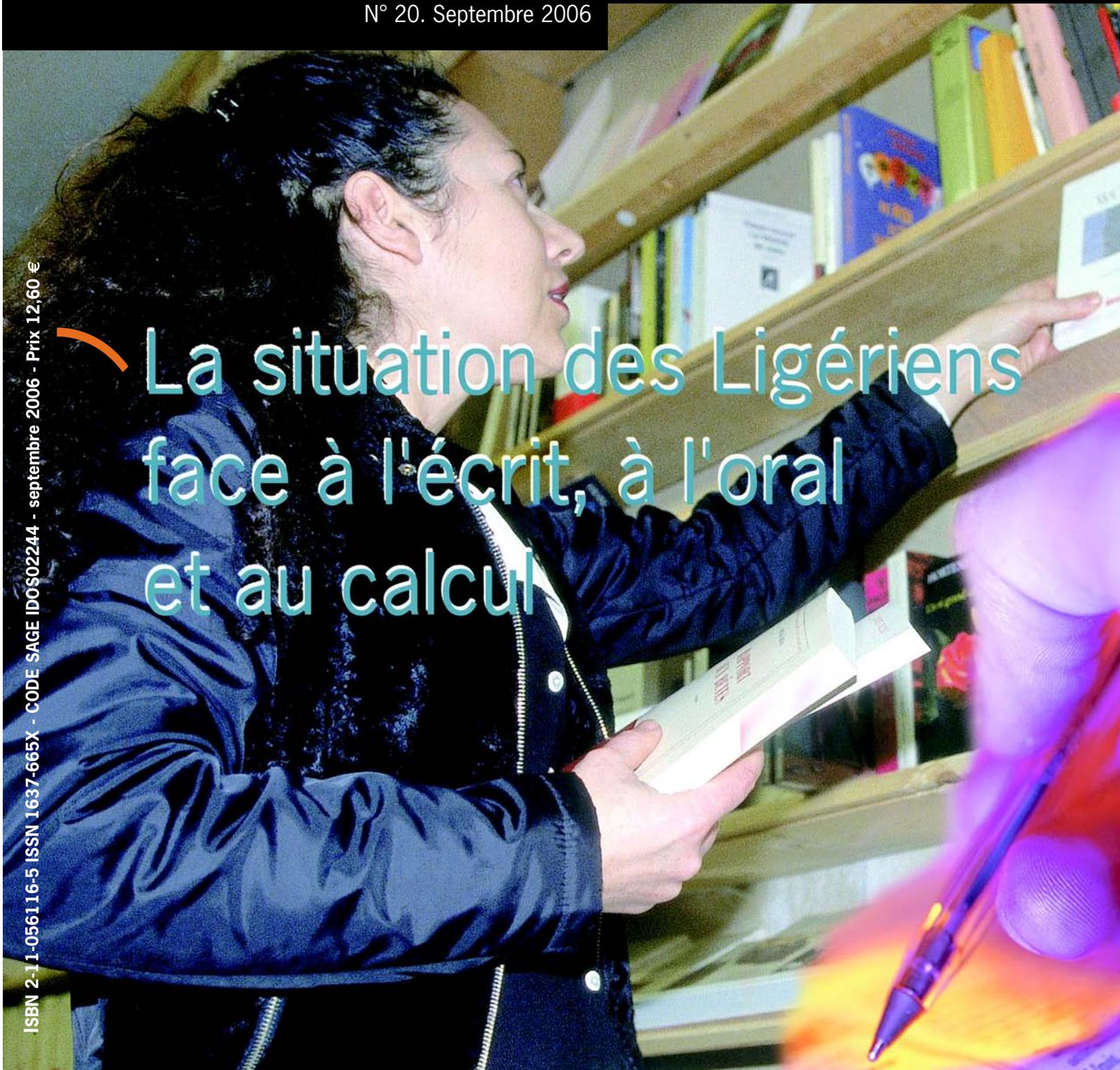


INSEE
PAYS DE LA LOIRE

 Dossier

www.insee.fr/pays-de-la-loire

N° 20. Septembre 2006



La situation des Ligériens
face à l'écrit, à l'oral
et au calcul



INSEE
PAYS DE LA LOIRE

INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

┌ **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**
Pierre MULLER

┌ **RÉDACTEUR EN CHEF**
Xavier PÉTILLON

┌ **SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**
Gabrielle BRIZARD

┌ **CONCEPTION-COORDINATION**
Christelle RIEG

┌ **RÉDACTION**
Chantal DAGAULT (Sgar,
Délégation régionale de l'ANLCI)
Françoise DELASALLE (Cafoc)
Jacqueline HAMARD (Insee)
Serge JOSEPH (Insee)
Véronique MELQUIOND (Carif-Oref)
Karine PEZERON
(Région des Pays de la Loire)
Nathalie POUSSIER
(Région des Pays de la Loire)
Christelle RIEG (Insee)
Sylvie TORTA (DRTEFP)

┌ **MISE EN PAGE**
Annick HARNOIS

┌ **CARTOGRAPHIE**
Sylvain BOMMELLE

┌ **IMPRIMEUR**
La Contemporaine - Sainte-Luce-sur-Loire

Prix : 12,60 €

Photos : INSEE

Dépôt légal 3^e trimestre 2006

Code Sage IDOS02244

ISBN 2-11-056116-5

ISSN 1637-665X

© INSEE Pays de la Loire - septembre 2006

Abonnement annuel complet :
Études (mensuel) + Dossiers : 63 €

Abonnement annuel Études : 21 €

Le comité de suivi regroupe les partenaires de l'extension régionale de l'enquête « Information et Vie Quotidienne » et de l'étude. Il est ainsi composé de la préfecture de région et de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (Mme Chantal DAGAULT, chargée de mission au Sgar et chargée de mission régionale de l'ANLCI), de la DRTEFP (Mme Sylvie TORTA, chargée de mission), de l'Insee (M. Alain MALMARTEL, chef du service statistique ménages et Mme Christelle RIEG, chargée d'études), de la Région des Pays de la Loire (Mme Marie-Laure GENEVOIS, chargée d'études) et du Carif-Oref (M. Arnaud du CREST, directeur, et Mme Véronique MELQUIOND, chargée de projet).



INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 0825 889 452 (0,15 € la minute)

Avant-propos

Dans notre société contemporaine où l'écrit occupe une place centrale dans tous les actes de la vie quotidienne, ne pas maîtriser l'écrit et les savoirs de base est un obstacle à l'autonomie et à l'insertion professionnelle. La lutte contre l'illettrisme est une priorité internationale portée par l'UNESCO et l'Union européenne. Au niveau national, cette priorité est inscrite dans la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre l'exclusion et réaffirmée dans la loi du 31 mars 2006 sur l'égalité des chances. La formation de base pour les adultes s'intègre également dans les actions de formation professionnelle tout au long de la vie.

Dans ce contexte, l'Insee a réalisé en 2004-2005 une enquête nationale dont l'objet était d'évaluer les compétences des adultes face à l'écrit, à la numératie et à la compréhension orale (enquête Information et Vie Quotidienne - IVQ).

Une extension régionale de l'enquête Information et Vie Quotidienne a été réalisée dans les Pays de la Loire par la direction régionale de l'Insee, en complément de l'enquête nationale. Celle-ci s'inscrit notamment dans le cadre du « plan régional pour l'accès de tous à la maîtrise de l'écrit et des compétences de base » 2005-2007. À ce titre, elle a bénéficié de cofinancements spécifiques de l'État, de la Région et du fonds social européen.

Ce dossier fait suite à une étude régionale publiée en novembre 2005 à partir des premiers résultats de l'enquête. L'Insee, principal auteur, a bénéficié, tout au long de la conception de ce dossier, de l'appui d'un comité de suivi associant les différents partenaires de l'enquête : la Préfecture de région, le Conseil régional, le CARIF-OREF et la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Ce dossier permet d'identifier les situations des personnes touchées par ces difficultés au regard de leurs origines sociales, de leur scolarité et de leur insertion professionnelle. Il contribue à éclairer les diverses institutions en charge de lutter contre ces situations et apporte des éléments nouveaux dans la mesure où il n'existait pas auparavant de données régionales concernant les adultes.

Un tel dossier n'épuise pas le sujet, loin s'en faut, mais il se veut être un document de référence et un outil d'aide à la décision pour tous les acteurs de la formation professionnelle et de l'insertion sociale qui ont une ambition commune : faire baisser le nombre de personnes en difficulté, mieux les accompagner et les réconcilier avec l'écrit.

Directeur régional de l'Insee
des Pays de la Loire

Pierre **MULLER**

Président du Conseil Régional
des Pays de la Loire

Jacques **AUXIETTE**

Préfet de la région
des Pays de la Loire

Bernard **BOUCAULT**

Sommaire

PROFILS DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ >	5
ORIGINE DES DIFFICULTÉS >	
SCOLARITÉ >	11
PAYS D'ORIGINE >	14
ENVIRONNEMENT FAMILIAL >	15
VIE PROFESSIONNELLE ET QUOTIDIENNE >	19
LES DISPOSITIFS D'INTERVENTION >	23
MÉTHODOLOGIE ET DÉFINITIONS >	33



Des profils de personnes en difficulté très différents selon le domaine étudié

Dans les Pays de la Loire, un adulte sur quatre rencontre des difficultés à l'écrit, en numératie ou en compréhension orale, soit autant qu'au niveau national. Alors que les hommes sont majoritaires au sein des personnes en difficulté face à l'écrit, ce sont les femmes qui le sont en numératie. Quant aux personnes nées à l'étranger, leur part est plus importante parmi les adultes en difficulté à l'écrit qu'en numératie.

DANS LES PAYS DE LA LOIRE, un adulte âgé de 18 à 65 ans sur quatre rencontre des difficultés dans l'un des trois domaines fondamentaux que sont l'écrit, la numératie et la compréhension orale. Ces difficultés relèvent le plus fréquemment d'un seul domaine (63 %) et plus rarement de deux voire de trois domaines (respectivement 24 % et 13 %). Les Pays de la Loire se situent dans la moyenne nationale.

Une majorité d'hommes parmi les adultes en difficulté à l'écrit

Dans la région, 11 % des adultes éprouvent des difficultés face à l'écrit et sont considérés en situation préoccupante face à l'écrit. Au niveau national, 13 % des adultes connaissent la même situation, soit une proportion légèrement supérieure à celle observée dans la région. Ces difficultés touchent davantage les hommes, en France métropolitaine comme dans les Pays de la Loire, mais dans la région, ces derniers sont nettement plus

concernés. Les hommes représentent, en effet, près de 66 % des Ligériens en situation préoccupante face à l'écrit contre 56 % en France.

Dans les Pays de la Loire, les adultes qui éprouvent de telles difficultés sont en moyenne plus âgés que les autres (46,1 ans contre 40,0 ans). Leur moyenne d'âge approche celle enregistrée en France métropolitaine (45,7 ans) alors que les pyramides des âges apparaissent différentes, les âges centraux étant surreprésentés dans les Pays de la Loire. En effet, un Ligérien en situation préoccupante sur trois est âgé de 40 à 49 ans, soit davantage qu'au niveau national (22 %). En revanche, alors que 9 % de ces adultes en difficulté sont âgés de 18 à 29 ans et 25 % de 50 à 59 ans, ils sont, respectivement, 14 % et 31 % en France métropolitaine. Enfin, la répartition par âge des adultes en situation d'illettrisme dans la région rejoint celle des Ligériens en situation préoccupante.

Les adultes en situation préoccupante face à l'écrit : davantage d'hommes dans les Pays de la Loire

Répartition par sexe des adultes dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

	Personnes sans difficulté préoccupante face à l'écrit (en %)		Personnes en situation préoccupante (en %)		Personnes en situation d'illettrisme (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Sexe						
Hommes	48	48	66	56	64	59
Femmes	52	52	34	44	36	41
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Âge						
18-29 ans	26	25	9	14	8	14
30-39 ans	20	24	20	18	20	17
40-49 ans	25	23	32	22	31	26
50-59 ans	21	20	25	31	25	29
60-65 ans	8	8	15	15	17	14
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Niveau d'études						
Primaire	10	7	40	38	38	34
Secondaire technologique ou professionnel	48	40	47	33	52	41
Secondaire général	12	18	11	26	10	23
Enseignement supérieur	30	35	ns	4	0	2
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Pays de naissance						
France	97	92	84	63	///	///
Étranger	3	8	16	37	///	///
Ensemble	100	100	100	100	///	///

/// : sans objet

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005



Profils des personnes en difficulté

Dans les Pays de la Loire, les personnes en situation préoccupante à l'écrit ont un niveau d'études plus faible que celui des adultes sans difficulté dans la région mais plus faible également que celui des adultes avec les mêmes difficultés en France métropolitaine. Près de neuf Ligériens en situation préoccupante face à l'écrit sur dix disposent d'un niveau d'études inférieur au secondaire technologique ou professionnel contre sept sur dix en France et six sur dix parmi les adultes sans difficulté dans les Pays de la Loire. Dans la région, l'apprentissage est un mode de formation privilégié. Ainsi, près de la moitié des adultes possède un niveau d'études secondaire technologique ou professionnel, qu'ils soient ou non en difficulté face à l'écrit. Ces proportions sont supérieures à celles observées en France. En termes de réussite, 10 % des personnes possédant un niveau secondaire technologique ou professionnel dans la région obtiennent des résultats tels qu'ils sont en situation préoccupante, soit autant

qu'en France. En revanche, de niveau secondaire, les adultes réussissent mieux dans les Pays de la Loire qu'en moyenne (10 % contre 16 %).

41 % des Ligériens nés à l'étranger en difficulté face à l'écrit

La population des Pays de la Loire se démarque de celle de la France par une plus faible part de personnes nées à l'étranger. Cette caractéristique se retrouve également dans la population en situation préoccupante : parmi les adultes en difficulté face à l'écrit dans la région, 16 % sont nés à l'étranger et 37 % au niveau national alors que dans l'ensemble de la population, ces pourcentages atteignent, respectivement, 4 % dans les Pays de la Loire et 12 % en France métropolitaine. Ces personnes sont généralement venues s'installer en France à l'âge adulte et n'ont pas forcément suivi un apprentissage de la langue française. Elles éprouvent alors davantage de difficultés à l'écrit que les autres adultes, quel que soit leur lieu de résidence. Toutefois, leur réussite est très légèrement inférieure dans la région : 41 % des adultes nés à l'étranger obtiennent des résultats tels qu'il sont considérés en situation préoccupante contre 38 % en France métropolitaine.

Un risque accru pour les personnes nées à l'étranger

Modélisation de la probabilité d'être en situation préoccupante face à l'écrit

	France		Pays de la Loire	
	Coefficient	Probabilité	Coefficient	Probabilité
Constante	- 1,48	19 %	- 1,99	12 %
Sexe				
Hommes	réf.	//	réf.	//
Femmes	- 0,25	- 3	- 0,45	- 4
Âge				
18-29 ans	ns	-	ns	-
30-39 ans	0,25	4	0,42	5
40-49 ans	réf.	//	réf.	//
50-59 ans	- 0,25	- 3	- 0,56	- 5
60-65 ans	- 0,29	- 4	ns	-
Niveau d'études				
Primaire	réf.	//	réf.	//
Secondaire technologique ou professionnel	ns	-	ns	-
Secondaire général	0,27	4	ns	-
Enseignement supérieur	- 2,33	- 16	- 3,48	- 12
Pays de naissance				
France	réf.	//	réf.	//
Étranger	0,76	14	0,73	10
Région de résidence				
Pays de la Loire	ns	-	//	//
Autres régions	réf.	//	//	//

Un risque d'être en situation préoccupante fortement influencé par le niveau d'études

Face à l'écrit, les adultes ne présentent pas tous les mêmes risques d'être en situation préoccupante : certaines caractéristiques sociodémographiques telles que le pays de naissance, le niveau d'études, l'âge ou le sexe ont un impact. Ainsi, avoir un niveau d'enseignement supérieur contribue, sans surprise, à réduire considérablement le risque d'éprouver des difficultés à l'écrit alors qu'un niveau secondaire général l'augmente, à autres caractéristiques sociodémographiques comparables. De même, être né à l'étranger contribue fortement à augmenter ce risque (+ 14 points). Des effets apparaissent également suivant l'âge. Par rapport à la situation de référence choisie (un homme né en France, âgé entre 40 et 49 ans, ayant un niveau d'études primaires et résidant en dehors des Pays de la Loire), les adultes de 60 à 65 ans ont une probabilité inférieure de 4 points de se retrouver en situation préoccupante alors que les 30-39 ans ont un risque supérieur de 4 points.

Note de lecture : le risque pour un homme né en France, âgé entre 40 et 49 ans, ayant un niveau d'étude primaire et résidant en France mais en dehors des Pays de la Loire (situation de référence) de se trouver en situation préoccupante est de 19 %. Par rapport à cette situation de référence, une femme ayant les mêmes autres caractéristiques présente un risque inférieur de 3 points.
ns : non significatif
/// : sans objet

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

Quant aux plus jeunes, leur risque n'est pas significativement différent. Par ailleurs, l'analyse confirme le risque accru pour les hommes d'être en situation préoccupante toutes choses égales par ailleurs mais indique que résider dans les Pays de la Loire ou ailleurs ne fait pas significativement varier la probabilité.

Alors que les profils des personnes en difficulté à l'écrit ne sont pas les mêmes entre les Pays de la Loire et le niveau national, le risque d'être dans une telle situation varie selon les mêmes caractéristiques sociodémographiques (sexe, pays de naissance, niveau d'études...). Toutefois, dans la région, parmi les niveaux d'études, seul l'enseignement supérieur influence significativement la probabilité d'être en situation préoccupante face à l'écrit. De même, à diplômes comparables notamment, les personnes âgées de 60-65 ans n'ont pas, dans la région, un risque significativement différent de celui des adultes de 40-49 ans.

Une majorité de femmes parmi les personnes en difficulté en numératie

Caractéristiques sociodémographiques des adultes dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

	Personnes sans difficulté en numératie (en %)		Personnes en difficulté en numératie (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Sexe				
Hommes	50	51	47	39
Femmes	50	49	53	61
Ensemble	100	100	100	100
Âge				
18-29 ans	26	26	13	13
30-39 ans	21	23	16	21
40-49 ans	24	23	33	27
50-59 ans	21	20	25	28
60-65 ans	8	8	13	11
Ensemble	100	100	100	100
Niveau d'études				
Primaire	9	7	34	30
Secondaire technologique ou professionnel	48	40	47	37
Secondaire général	11	18	16	27
Enseignement supérieur	32	35	3	6
Ensemble	100	100	100	100
Pays de naissance				
France	97	91	91	77
Étranger	3	9	9	23
Ensemble	100	100	100	100

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

Par rapport à l'écrit, davantage de femmes

Alors que les Ligériens affichent des performances un peu meilleures à l'écrit que la moyenne nationale, leurs compétences apparaissent légèrement inférieures en numératie. Dans la région, 15 % des adultes de 18 à 65 ans obtiennent des résultats médiocres dans ce domaine contre 13 % en France métropolitaine.

Dans les Pays de la Loire, le profil des adultes en difficulté en numératie se distingue de celui des personnes en situation préoccupante face à l'écrit : les femmes représentent la majorité de ces adultes en difficulté (53 %). Toutefois, ce phénomène apparaît moins marqué dans la région qu'en France où la part des femmes atteint 61 %.

Être en difficulté en numératie : un risque supérieur pour les femmes

Modélisation de la probabilité d'être en difficulté en numératie

	France		Pays de la Loire	
	Coefficient	Probabilité	Coefficient	Probabilité
Constante	- 1,50	18 %	- 1,48	19 %
Sexe				
Hommes	réf.	//	réf.	//
Femmes	0,21	3	ns	-
Âge				
18-29 ans	ns	-	ns	-
30-39 ans	0,25	4	ns	-
40-49 ans	réf.	//	réf.	//
50-59 ans	- 0,14	- 2	ns	-
60-65 ans	- 0,40	- 5	ns	-
Niveau d'études				
Primaire	réf.	//	réf.	//
Secondaire technologique ou professionnel	ns	-	0,31	5
Secondaire général	0,29	5	0,43	7
Enseignement supérieur	- 2,00	- 15	- 2,46	- 17
Pays de naissance				
France	réf.	//	réf.	//
Étranger	0,38	6	0,47	8
Région de résidence				
Pays de la Loire	ns	-	//	//
Autres régions	réf.	//	//	//

Note de lecture : le risque pour un homme né en France, âgé entre 40 et 49 ans, ayant un niveau d'étude primaire et résidant en France mais en dehors des Pays de la Loire (situation de référence) de se trouver en difficulté en numératie est de 19 %. Par rapport à cette situation de référence, une femme ayant les mêmes autres caractéristiques présente un risque supérieur de 3 points.

ns : non significatif

// : sans objet

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

... mais moins de personnes nées à l'étranger parmi les personnes en difficulté en numératie

Les profils diffèrent également selon le pays de naissance de l'individu. Si les personnes nées à l'étranger et résidant dans les Pays de la Loire sont, en proportion, plus nombreuses parmi les personnes en difficulté en numératie que dans le reste de la population, leur part est deux fois moins importante qu'au sein des personnes en situation préoccupante face à l'écrit (9 % contre 16 %). On peut supposer en effet que pour résoudre des problèmes mathématiques, la langue constitue une barrière moins importante que pour lire, écrire ou comprendre un texte. Comme pour l'écrit, les Pays de la Loire se distinguent de la France métropolitaine par une proportion plus faible de personnes nées à l'étranger parmi les adultes en difficulté en numératie.



Profils des personnes en difficulté

Comme à l'écrit, dans les Pays de la Loire, une personne en difficulté en numérotation sur trois est âgée de 40 à 49 ans. En revanche, les jeunes de 18 à 29 ans sont plus nombreux, représentant 14 % des personnes en difficulté. Par rapport au niveau national, les adultes

âgés de 40 à 49 ans restent légèrement surreprésentés au sein des personnes en difficulté en numérotation dans la région (33 % contre 27 % au niveau national) alors que la proportion de jeunes âgés de 18 à 29 ans est identique dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine. Enfin, pratiquement la moitié des adultes en difficulté en numérotation ont un niveau secondaire technologique ou professionnel et un tiers un niveau d'études primaires. La part des personnes de niveau supérieur apparaît, en numérotation, légèrement plus importante avec 3 % des adultes en difficulté. Cette proportion reste toutefois inférieure à celle observée au niveau national (6 %).

Près d'un Ligérien sur deux cumulant des difficultés à l'écrit et en numérotation possède un niveau d'études primaires

Caractéristiques sociodémographiques des adultes dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

	Personnes en difficulté en numérotation et face à l'écrit (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine
Sexe		
Hommes	54	45
Femmes	46	55
Ensemble	100	100
Âge		
18-29 ans	11	11
30-39 ans	15	19
40-49 ans	31	24
50-59 ans	26	32
60-65 ans	17	14
Ensemble	100	100
Niveau d'études		
Primaire	47	41
Secondaire technologique ou professionnel	38	30
Secondaire général	14	28
Enseignement supérieur	ns	1
Ensemble	100	100
Pays de naissance		
France	87	69
Étranger	13	31
Ensemble	100	100

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

Le risque d'être en difficulté en numérotation varie, comme celui de rencontrer des difficultés à l'écrit, selon le pays de naissance ou le niveau d'études... L'analyse confirme notamment que les femmes, à autres caractéristiques comparables, ont une probabilité plus forte d'éprouver des difficultés en numérotation que les hommes. Toutefois, dans la région, hommes et femmes n'ont pas de risque significativement différent et de la même manière, l'âge des adultes n'a aucune influence.

Dans les Pays de la Loire, la majorité des adultes qui cumulent des difficultés en numérotation et à l'écrit sont des hommes

Dans les Pays de la Loire, les personnes en situation préoccupante face à l'écrit cumulent plus fréquemment qu'au niveau national, des difficultés en numérotation. Ils sont en effet 61 % parmi les adultes en difficulté à l'écrit à en connaître également en numérotation contre 49 % en moyenne.

Le profil de ces Ligériens, éprouvant des difficultés dans les deux domaines, se caractérise par une plus grande importance des niveaux d'études primaires : 47 % contre, respectivement, 40 % et 34 % parmi les adultes en difficulté, à l'écrit ou en numérotation. Par rapport au niveau national, les Ligériens qui rencontrent des difficultés dans ces deux domaines disposent plus fréquemment d'un niveau d'études primaires (47 % contre 41 % en France métropolitaine) ou secondaire technologique ou professionnel (38 % contre 30 %). De plus, dans la

Davantage de jeunes en difficulté en compréhension orale que dans les deux autres domaines

Caractéristiques sociodémographiques des adultes dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

	Personnes sans difficulté en compréhension orale (en %)		Personnes en difficulté en compréhension orale (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Sexe				
Hommes	51	49	51	47
Femmes	49	51	49	53
Ensemble	100	100	100	100
Âge				
18-29 ans	26	26	16	14
30-39 ans	22	23	12	20
40-49 ans	25	23	29	23
50-59 ans	20	20	28	30
60-65 ans	7	8	15	13
Ensemble	100	100	100	100
Niveau d'études				
Primaire	10	12	30	35
Secondaire technologique ou professionnel	48	47	48	44
Secondaire général	11	13	15	14
Enseignement supérieur	31	28	7	7
Ensemble	100	100	100	100
Pays de naissance				
France	97	88	93	74
Étranger	3	12	7	26
Ensemble	100	100	100	100

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

région, la part des personnes nées à l'étranger reste inférieure parmi les adultes cumulant ces deux difficultés (13 % contre 31 % au niveau national). Enfin, alors qu'en France métropolitaine, les adultes qui éprouvent des difficultés à la fois en numératie et face à l'écrit

sont en majorité des femmes (55 %), la tendance s'inverse dans les Pays de la Loire où ces dernières ne représentent plus que 46 % de ces adultes.

Hommes et femmes à parts égales parmi les adultes en difficulté en compréhension orale

En compréhension orale, 13 % des Ligériens éprouvent des difficultés. Ils se situent ainsi dans la moyenne nationale (14 %). Contrairement aux deux domaines précédents, la numératie et l'écrit, les adultes en difficulté en compréhension orale se répartissent à parts égales entre hommes et femmes. La proportion des jeunes de 18-29 ans est plus importante parmi les adultes en difficulté en compréhension orale (16 % contre 14 % en numératie et 9 % à l'écrit) et sont, contrairement aux deux autres domaines, surreprésentés dans la région par rapport à la moyenne nationale.

Les niveaux d'études secondaire technologique ou professionnel sont toujours majoritaires au sein des personnes en difficulté en compréhension orale et restent surreprésentés dans la région. En revanche, c'est dans ce domaine que les niveaux d'études supérieurs sont les plus nombreux au sein des personnes en difficulté : 7 %, soit un pourcentage identique à celui observé au niveau national. Enfin, par rapport à l'écrit et à la numératie, les personnes nées à l'étranger représentent une part plus faible des personnes en difficulté en compréhension orale (7 %).

Parmi les différentes variables sociodémographiques retenues, deux d'entre elles seulement, le pays de naissance et le niveau d'études, font significativement varier la probabilité d'être en difficulté en compréhension orale. À l'inverse, par rapport à un homme, une femme de mêmes caractéristiques a une probabilité identique de se trouver en difficulté en compréhension orale. Alors qu'au niveau national, l'âge n'a aucun effet significatif sur la probabilité, dans la région, il apparaît que les 60-65 ans sont davantage exposés au risque et, à l'inverse, qu'il est plus faible pour les 30-39 ans.

Dans la région, 41 % des personnes en difficulté à l'écrit éprouvent également des difficultés en compréhension orale, soit un peu moins qu'au niveau national (47 %).

Être en difficulté en compréhension orale : influence toujours importante du pays de naissance les femmes

Modélisation de la probabilité d'être en difficulté en compréhension orale

	France		Pays de la Loire	
	Coefficient	Probabilité	Coefficient	Probabilité
Constante	- 1,24	22 %	- 1,32	21 %
Sexe				
Hommes	réf.	//	réf.	//
Femmes	ns	-	ns	-
Âge				
18-29 ans	ns	-	ns	-
30-39 ans	ns	-	- 0,37	- 6
40-49 ans	réf.	//	réf.	//
50-59 ans	ns	-	ns	-
60-65 ans	ns	-	0,34	6
Niveau d'études				
Primaire	réf.	//	réf.	//
Secondaire technologique ou professionnel	ns	-	ns	-
Secondaire général	0,16	3	ns	-
Enseignement supérieur	- 1,26	- 15	- 1,17	- 13
Pays de naissance				
France	réf.	//	réf.	//
Étranger	0,50	10	0,45	8
Région de résidence				
Pays de la Loire	ns	-	//	//
Autres régions	réf.	//	//	//

Note de lecture : le risque pour un homme né en France, âgé entre 40 et 49 ans, ayant un niveau d'étude primaire et résidant en France mais en dehors des Pays de la Loire (situation de référence) de se trouver en difficulté en numératie est de 23 %. Par rapport à cette situation de référence, une femme ayant les mêmes autres caractéristiques présente un risque qui n'est pas significativement différent.

ns : non significatif

// : sans objet

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

Deux tiers d'hommes parmi les adultes cumulant des difficultés à l'écrit et en compréhension orale

Caractéristiques sociodémographiques des adultes dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

	Personnes en difficulté en compréhension orale et face à l'écrit (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine
Sexe		
Hommes	67	52
Femmes	33	48
Ensemble	100	100
Âge		
18-29 ans	10	13
30-39 ans	15	17
40-49 ans	27	20
50-59 ans	30	33
60-65 ans	18	17
Ensemble	100	100
Niveau d'études		
Primaire	50	41
Secondaire technologique ou professionnel	40	32
Secondaire général	10	24
Enseignement supérieur	ns	3
Ensemble	100	100
Pays de naissance		
France	86	64
Étranger	14	36
Ensemble	100	100

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005



Profils des personnes en difficulté

Ces adultes sont le plus souvent des hommes, ceux-ci étant largement plus concernés dans la région qu'au niveau national (respectivement 67 % contre 52 %). Les personnes cumulant ces deux types de difficultés ont également en majorité, dans la région, un niveau d'études primaire (50 %) alors qu'ils ne

sont que 41 % au sein des adultes éprouvant les mêmes difficultés en France métropolitaine. Enfin, 14 % d'entre eux sont nés à l'étranger, cette part restant largement inférieure à celle observée au niveau national.■

Caractéristiques sociodémographiques des adultes dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine selon le type de difficulté éprouvé

	Personnes sans difficulté préoccupante face à l'écrit (en %)		Personnes en situation préoccupante (en %)		Personnes en situation d'illettrisme (en %)		Personnes en difficulté en numérotie (en %)		Personnes en difficulté en compréhension orale (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Sexe										
Hommes	50	49	66	56	64	59	47	39	51	47
Femmes	50	51	34	44	36	41	53	61	49	53
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Âge										
18-29 ans	24	24	9	14	8	14	13	13	16	14
30-39 ans	20	23	20	18	20	17	16	21	12	20
40-49 ans	26	23	32	22	31	26	33	27	29	23
50-59 ans	22	21	25	31	25	29	25	28	28	30
60-65 ans	8	9	15	15	17	14	13	11	15	13
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Niveau d'études										
Primaire	12	11	40	38	38	34	34	30	30	35
Secondaire technologique ou professionnel	48	39	47	33	52	41	47	37	48	44
Secondaire général	12	19	11	26	10	23	16	27	15	14
Enseignement supérieur	28	31	ns	4	0	2	3	6	7	7
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Pays de naissance										
France	96	88	84	63	///	///	91	77	93	74
Étranger	4	12	16	37	///	///	9	23	7	26
Ensemble	100	100	100	100	///	///	100	100	100	100

ns : non significatif

/// : sans objet

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005



Des parcours plus chaotiques

Dans les Pays de la Loire comme au niveau national, les adultes en difficulté à l'écrit, en numérotique ou en compréhension orale ont connu, en moyenne, une scolarité plus difficile que les autres. Ils ont été davantage exposés aux redoublements, au cours de leur scolarité dans le primaire et ont plus fréquemment mis fin à leurs études en primaire ou en collège. Aujourd'hui, ces adultes portent un regard toutefois positif sur l'apport de l'école dans la vie professionnelle.

DANS LES PAYS DE LA LOIRE, les personnes en difficulté dans l'un des trois domaines ont connu plus de redoublements en primaire que dans le reste de la population : ils concernent plus de quatre personnes en difficulté sur dix contre deux sur dix chez les autres. La part des adultes ayant redoublé lors de leur scolarité dans le primaire est encore plus forte encore au sein des adultes en situation préoccupante face à l'écrit. Plus de la moitié des adultes, en difficulté dans l'un des trois domaines ou en situation préoccupante face à l'écrit seulement, a donc connu une scolarité primaire sans redoublement. Dans la région, le tiers des personnes en difficulté dans l'un des trois domaines et ayant redoublé en primaire est âgée de 40 à 49 ans et la moitié a

50 ans ou plus, soit davantage que parmi les adultes en difficulté qui n'ont pas redoublé (une personne sur trois a entre 50 et 65 ans).

Dans les Pays de la Loire comme au niveau national, parmi les adultes en difficulté dans l'un des trois domaines ou en situation préoccupante seulement, les redoublements ont été plus nombreux : dans la région, 30 % de ces personnes ont redoublé une fois, et plus d'une sur dix deux fois alors que ces pourcentages sont respectivement de 19 % et 3 % parmi les Ligériens sans difficulté. À situations familiale et sociale comparables, il apparaît toutefois qu'au niveau national, par rapport à un adulte n'ayant pas redoublé dans le primaire, un adulte ayant redoublé une seule fois en primaire a un risque légèrement inférieur d'être en difficulté dans l'un des trois domaines alors qu'un adulte ayant redoublé deux fois ou plus dans le primaire connaît un risque supérieur.

Au fil des générations, les pratiques de l'éducation nationale vis-à-vis du redoublement ont évolué. Ainsi, la part des personnes ayant redoublé au moins une fois au cours de leur scolarité dans le primaire varie fortement selon l'âge : parmi les Ligériens âgés de 30 à 39 ans et se trouvant en difficulté dans l'un des trois domaines, près de deux sur trois ont connu un redoublement. Ils sont, en revanche, la moitié parmi les 18-29 ans dans la même situation. Ces pourcentages sont plus importants encore lorsque leurs difficultés s'expriment face à l'écrit : dans ces deux tranches d'âges, lorsqu'ils sont en situation préoccupante face à l'écrit, ce sont 71 % d'entre eux qui ont connu au moins un redoublement au cours de leur scolarité dans le primaire.

En difficulté dans l'un des trois domaines, près de la moitié des personnes ont redoublé au moins une fois dans le primaire

Répartition selon le nombre de redoublement au cours de la scolarité dans le primaire

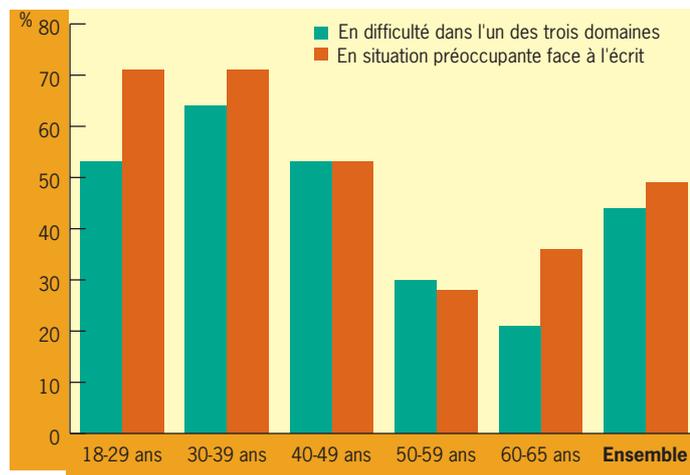
	Personnes sans difficulté (en %)		Personnes en difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		Personnes en situation préoccupante face à l'écrit (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Pas de redoublement	78	78	56	58	51	52
1 redoublement	19	18	30	26	29	25
2 redoublements	3	3	11	12	15	16
3 redoublements ou plus	ε	1	3	4	5	7
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Note : ε = valeur inférieure à 1 %

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

Davantage de redoublements pour les jeunes adultes en difficulté, dans l'un des trois domaines ou face à l'écrit seulement

Part des adultes en difficulté dans les Pays de la Loire ayant redoublé au moins une fois en primaire par tranche d'âge



Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

Des changements d'école plus fréquents au cours de la scolarité primaire

Cause ou conséquence de ces parcours plus chaotiques dans le primaire, les changements d'école, toujours au cours de la scolarité dans le primaire, ont été beaucoup plus nombreux pour les adultes en difficulté. Parmi les adultes en situation préoccupante dans les Pays de la Loire, 10 % ont changé deux fois d'école primaire et quasiment autant trois fois ou plus. Ces pourcentages sont proches de ceux observés pour les adultes en difficulté dans l'un des trois domaines



Plus de deux adultes sur dix en difficulté ont changé au moins deux fois d'école primaire

Répartition selon le nombre de changement d'école durant la scolarité dans le primaire

	Personnes sans difficulté (en %)		Personnes en difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		Personnes en situation préoccupante face à l'écrit (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Pas de changement	72	68	69	66	72	68
1 changement	18	17	9	14	9	12
2 changements	6	8	13	10	10	9
3 changements ou plus	ε	7	9	10	9	11
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

(respectivement 13 % et 9 %) mais relativement plus importants que ceux enregistrés au sein des personnes sans difficulté (respectivement 6 % et 4 %).

Des difficultés repérées dès le primaire

Dans les Pays de la Loire, plus de six adultes sur dix, en difficulté dans l'un des trois domaines ou en situation préoccupante face à l'écrit, ont rencontré des difficultés au cours de leur scolarité, dans le primaire ou après, soit davantage qu'au niveau national. Lorsque les adultes en difficulté dans l'un des trois domaines ont connu des difficultés scolaires, celles-ci ont le plus souvent débuté en primaire : 20 % au cours préparatoire et 28 % dans une autre classe de niveau primaire. Ces

proportions sont plus importantes pour les jeunes de 18 à 29 ans en difficulté dans l'un des trois domaines : alors qu'ils ne sont que 24 % à n'avoir connu aucune difficulté au cours de leur scolarité, en revanche, 28 % d'entre eux ont rencontré des difficultés dès le cours préparatoire et 30 % dans une autre classe de niveau primaire. Les difficultés scolaires ont commencé très tôt également pour les adultes en situation préoccupante, tous âges confondus.

Une fin de scolarité, pour la plupart du temps, en primaire ou collège

Du fait de ces débuts scolaires souvent plutôt difficiles, les personnes en difficulté dans l'un des trois domaines ont fréquemment quitté le système scolaire en primaire ou collège : 44 % des Ligériens, soit légèrement moins qu'au niveau national (48 %). Ces adultes n'ont, pour la plupart d'entre eux, pas obtenu de diplôme. Le pourcentage d'adultes en difficulté ayant quitté le système scolaire en primaire ou au collège varie fortement selon la génération, les plus anciens ayant plus fréquemment quitté le système éducatif à ces niveaux-là, contrairement aux plus jeunes. Parmi les Ligériens sans difficulté dans l'un des trois domaines, seulement 13 % sont sortis du système éducatif avant d'atteindre le lycée (hors CAP-BEP). Dans les Pays de la Loire, une forte proportion d'adultes en difficulté a également

La majorité des adultes en difficulté dans l'un des trois domaines ont connu des difficultés dès le primaire

Répartition selon la classe de début des difficultés scolaires dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

	Personnes sans difficulté (en %)		Personnes en difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		Personnes en situation préoccupante face à l'écrit (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Absence de difficultés scolaires	64	67	39	47	35	39
CP	7	6	20	17	24	23
Autre classe du primaire	12	10	28	22	31	24
6 ^e , 5 ^e	11	9	10	10	8	10
4 ^e , 3 ^e	3	4	2	2	1	1
Année de préparation au CAP-BEP	ε	ε	0	ε	0	ε
2 ^d , 1 ^{ère} terminale	2	3	1	1	0	ε
Supérieur	ε	ε	0	ε	0	ε
Autre classe	ε	ε	ε	1	1	2
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Note : ε = valeur inférieure à 1 %

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

quitté le système éducatif en CAP-BEP : 41 % contre seulement 31 % au niveau national, ce pourcentage confirme la place privilégiée de l'orientation vers l'apprentissage dans la région. La plupart de ces adultes ont d'ailleurs obtenu leur diplôme de CAP-BEP. Enfin, les adultes ayant quitté le système éducatif après avoir atteint une classe de niveau supérieur ou égal à Bac + 2 sont, en proportion dans la région, peu nombreux au sein des adultes en difficulté dans l'un des trois domaines (6 %) alors qu'ils représentent un tiers des autres Ligériens.

Dans la région, comme au niveau national, les niveaux de sortie du système scolaire sont sensiblement différents en fonction des tranches d'âges observées. Ainsi, dans les Pays de la Loire, la moitié des adultes en difficulté dans l'un des trois domaines et âgés de 18 à 29 ans, ont quitté le système scolaire après le CAP-BEP et deux sur dix un lycée professionnel. Quant aux personnes en difficulté et âgées de 60 à 65 ans, les trois quarts ont quitté le système éducatif en primaire.

Un jugement malgré tout positif sur l'apport de l'école

Malgré une scolarité plus difficile, les adultes en difficulté à l'écrit, en numératie ou en compréhension orale ont, aujourd'hui, un

regard plutôt positif sur l'école. En effet, dans la région, 20 % des personnes en difficulté dans l'un des trois domaines ou seulement face à l'écrit déclarent que l'école ne leur a pas (ou peu) appris de choses utiles pour la vie professionnelle contre 13 % pour les autres. Ces taux sont comparables à ceux observés en France mais sont très variables selon les âges. En difficulté dans l'un des trois domaines, 24 % des Ligériens âgés de 18 à 29 ans ont ce regard négatif vis-à-vis de l'apport de l'école et ils sont autant parmi les 40-49 ans. C'est dans cette dernière tranche d'âge que l'écart de jugement entre les adultes en difficulté et les autres est le plus important. En revanche, le pourcentage d'insatisfaits est le plus faible chez les 30-39 ans et les plus âgés dans la même situation avec 13 %. Concernant les situations professionnelles, ce sont les chômeurs qui déclarent le moins fréquemment que l'école n'a pas ou peu appris de choses utiles pour la vie professionnelle avec 11 % d'insatisfaits parmi ceux en difficulté dans l'un des trois domaines, alors qu'ils sont 28 % à avoir le même avis lorsqu'ils ne sont pas en difficulté. ■

Des adultes en difficulté sortis en majorité du système de formation initiale avant d'atteindre le lycée

Répartition selon le niveau de sortie (classe la plus haute atteinte)

	Personnes sans difficulté (en %)		Personnes en difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		Personnes en situation préoccupante face à l'écrit (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Primaire et enseignement adapté	7	6	31	29	44	44
Collège	6	8	13	19	12	21
CAP-BEP	35	27	40	31	39	25
Lycée professionnel	6	6	3	2	2	1
Lycée technologique	6	6	2	3	0	2
Lycée général	6	10	5	6	1	4
BAC + 2	21	20	4	6	2	2
BAC + 3 et plus	13	17	2	4	0	1
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005



Parmi les adultes en difficulté nés à l'étranger, une large majorité est arrivée après 16 ans

Une personne sur dix en difficulté dans l'un des trois domaines est née à l'étranger, soit davantage que dans le reste de la population. Ces adultes sont, pour la plupart d'entre eux arrivés tardivement en France et ont donc appris à lire dans une langue autre que le français

PARMI LES ADULTES en difficulté à l'écrit, en numération ou en compréhension orale, 9 % sont nés à l'étranger. Ils sont, en proportion, plus nombreux que parmi les personnes sans difficulté (3 %) et n'ont pas les mêmes caractéristiques.

Les personnes nées à l'étranger et en difficulté dans l'un des trois domaines fondamentaux sont pour la plupart d'entre elles arrivées en France après 16 ans (81 % contre 39 % seulement pour celles qui n'éprouvent aucune difficulté). Cette proportion est encore plus importante pour celles qui se trouvent en situation préoccupante face à l'écrit (93 %). De ce fait, les personnes nées à l'étranger et en difficulté ont, dans neuf cas sur dix, été élevées dans une langue maternelle autre que le français et ont appris à lire (lorsqu'ils l'ont fait) dans une langue étrangère, soit davantage que celles qui ne sont pas en difficulté.

À autres caractéristiques identiques, notamment lorsque la langue maternelle et la langue d'apprentissage de la lecture sont toutes deux le français, le

pays de naissance n'exerce plus aucune influence sur le risque d'être en difficulté dans l'un des trois domaines. Il subsiste toutefois pour les adultes en situation préoccupante. En revanche, le fait d'avoir une langue autre que le français comme langue maternelle et surtout comme langue d'apprentissage de la lecture augmente le risque de se trouver en difficulté, dans les trois domaines ou à l'écrit seulement.

Par ailleurs, l'étude des profils a montré précédemment que dans les Pays de la Loire, les personnes nées à l'étranger obtenaient des résultats à l'écrit légèrement inférieurs à ceux obtenus au niveau national par l'ensemble des adultes nés à l'étranger. Ces difficultés légèrement plus importantes s'expliquent, en partie, par les caractéristiques des personnes nées à l'étranger. En effet, dans les Pays de la Loire, les personnes nées à l'étranger sont, en proportion, plus nombreuses qu'en France métropolitaine à être arrivées après 16 ans : 61 % contre 56 % et donc à ne pas avoir le français comme langue maternelle ou comme langue d'apprentissage de la lecture. ■

En difficulté, les personnes nées à l'étranger sont plus fréquemment arrivées après 16 ans en France

Caractéristiques des personnes nées à l'étranger dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

	Personnes sans difficulté (en %)		Personnes en difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		Personnes en situation préoccupante face à l'écrit (en %)		Ensemble	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Date d'arrivée en France								
Avant 16 ans	61	60	19	31	7	22	39	44
Après 16 ans	39	40	81	69	93	78	61	56
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
Langue maternelle								
Français	39	50	14	17	5	11	26	32
Autre	61	50	86	83	95	89	74	68
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
Langue d'apprentissage de la lecture								
Français	69	74	21	41	9	32	43	56
Autre	31	26	79	59	91	68	57	44
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

Des familles moins diplômées et dans lesquelles la lecture est moins fréquente

Les adultes en difficulté ont grandi en majorité dans des environnements familiaux particuliers : ils sont issus plus fréquemment de familles nombreuses, leurs parents sont légèrement moins diplômés, en particulier leurs mères et les pratiques de lecture beaucoup plus rares au sein de leurs familles.

DANS LES PAYS DE LA LOIRE, comme au niveau national, les personnes en difficulté et plus encore celles en situation préoccupante face à l'écrit sont issues de familles dans lesquelles les diplômes des parents sont moins élevés, en particulier celui de la mère. Ainsi, 94 % des mères d'adultes en situation préoccupante face à l'écrit et 85 % des mères d'adultes en difficulté dans l'un des trois domaines fondamentaux ont achevé leur scolarité avant d'atteindre la troisième. Elles sont 65 % dans la même situation pour les adultes sans difficulté. Par ailleurs, au niveau national, lorsque les effets de structure sont éliminés, le niveau de diplôme de la

mère, contrairement à celui du père, exerce une influence sur le risque d'être en difficulté dans l'un des trois domaines. Un adulte dont la mère est sortie avant la troisième a, en effet, un risque plus élevé qu'un adulte dont la mère a obtenu un BEP-CAP et ayant les mêmes autres caractéristiques (sexe, tranche d'âge, taille de la fratrie, catégories socio-professionnelles des parents...).

Dans les Pays de la Loire, 87 % des pères et seulement 50 % des mères d'adultes en difficulté dans l'un des trois domaines travaillaient lorsque l'enquête était âgé de 8-12 ans. Ces chiffres sont, respectivement, de 81 % et 46 % pour les personnes en situation préoccupante face à l'écrit. En revanche, pour les adultes ne rencontrant aucune difficulté, la proportion de père et celle surtout de mère qui travaillent est supérieure avec 92 % et 59 % des cas. Ces différents pourcentages sont proches de ceux observés au niveau national.

Une grande majorité de père et de mère sans diplôme pour les adultes en difficulté

Répartition par diplôme des parents dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

	Personnes sans difficulté (en %)		Personnes en difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		Personnes en situation préoccupante face à l'écrit (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Diplôme de la mère						
Sortie avant la troisième	65	62	85	87	94	92
BEP-C	6	7	3	3	2	2
BEP, CAP	15	14	9	6	ns	3
Baccalauréat (général, techno ou professionnel)	8	8	2	2	ns	2
Supérieur au bac	6		ns	2	ns	1
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Diplôme du père						
Sortie avant la troisième	59	58	79	78	87	87
BEP-C	3	4	2	2	ns	1
BEP, CAP	25	20	15	13	10	8
Baccalauréat (général, techno ou professionnel)	4	5	1	3	ns	2
Supérieur au bac	9	13	3	4	ns	2
Ensemble	100	100	100	100	100	100

ns : non significatif

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

Des habitudes de lecture moins fréquentes

Répartition par habitudes de lecture dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

	Personnes sans difficulté (en %)		Personnes en difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		Personnes en situation préoccupante face à l'écrit (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
du père						
Tous les jours	33	29	25	23	25	18
Régulièrement	23	24	17	15	13	12
De temps en temps	23	25	29	23	31	22
Jamais	21	22	29	39	31	48
Ensemble	100	100	100	100	100	100
de la mère						
Tous les jours	26	25	19	17	18	13
Régulièrement	27	27	21	17	11	14
De temps en temps	32	28	31	25	35	21
Jamais	15	20	29	41	36	52
Ensemble	100	100	100	100	100	100
de l'enquête vers 8-12 ans						
Tous les jours	15	17	7	8	5	5
Régulièrement	25	28	13	16	6	11
De temps en temps	42	39	41	39	38	37
Jamais	18	16	39	37	51	47
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

Des habitudes de lecture moins fréquentes

Les familles, dans lesquelles les adultes en difficulté ont grandi, se caractérisent également par des habitudes de lecture moins fréquentes. Quand l'enquête avait entre 8 et 12 ans, 31 % des pères d'adultes en situation préoccupante ne lisaient jamais et autant lisaient de temps en temps. Ces proportions sont plus faibles au sein des adultes n'éprouvant aucune difficulté mais restent tout de même importantes avec, respectivement, 21 % et 23 % des pères. Cette pratique moins fréquente de la lecture se retrouve parmi les mères ou les adultes eux-mêmes lorsque ceux-ci avaient 8-12 ans. Ces résultats peuvent toutefois être interprétés différemment : soit ces familles, ou l'adulte lui-même, ne lisaient pas beaucoup, parce qu'ils étaient déjà en difficulté, soit leurs pratiques de lecture étaient rares, ce qui explique qu'ils se retrouvent aujourd'hui en situation préoccupante face à l'écrit.

Davantage de familles d'agriculteurs

Mais plus encore que leur situation professionnelle, ce qui distingue les familles d'adultes en difficulté des autres familles est leur catégorie socioprofessionnelle.



Davantage de parents agriculteurs au sein des familles d'adultes en difficulté

Répartition par catégorie socio-professionnelle des parents dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

	Personnes sans difficulté (en %)		Personnes en difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		Personnes en situation préoccupante face à l'écrit (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Catégorie socioprofessionnelle du père						
Agriculteur	16	10	22	14	26	20
Artisan, commerçant	10	13	11	12	11	12
Cadre	8	10	3	3	ns	2
Profession intermédiaire	14	17	5	6	2	4
Employé	8		7	11	ns	8
Ouvrier qualifié	30	27	31	31	34	28
Ouvrier non qualifié	14	12	21	23	24	26
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Catégorie socioprofessionnelle de la mère						
Agriculteur	16	10	26	16	31	22
Artisan, commerçant	6	8	8	9	15	9
Cadre	2	3	ns	1	ns	1
Profession intermédiaire	10	15	3	7	ns	5
Employé	42	45	38	41	32	36
Ouvrier qualifié	6	7	5	7	ns	7
Ouvrier non qualifié	18	12	19	19	19	20
Ensemble	100	100	100	100	100	100

ns : non significatif

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

Davantage de familles nombreuses parmi les personnes en difficulté

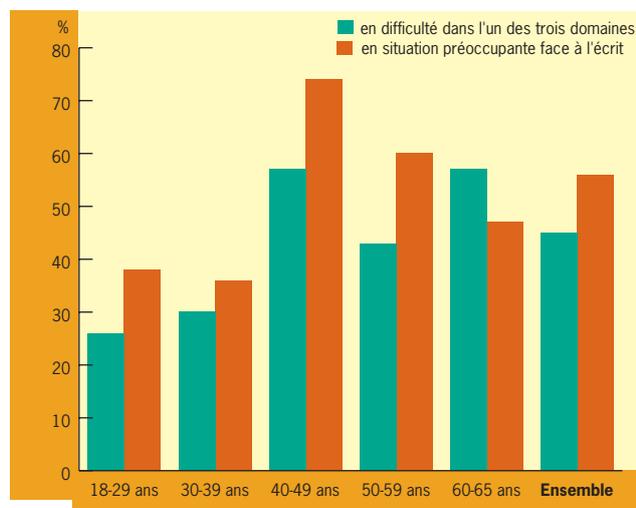
Répartition par taille de la famille des adultes dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

	Personnes sans difficulté (en %)		Personnes en difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		Personnes en situation préoccupante face à l'écrit (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Un enfant	5	8	6	5	5	4
Deux enfants	23	27	16	14	10	11
Trois enfants	30	27	19	18	17	13
Quatre enfants	17	15	14	15	12	15
Cinq enfants et plus	25	23	45	48	56	57
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

Des adultes plus fréquemment issus de familles nombreuses parmi les 40 ans et plus en difficulté

Part des adultes en difficulté dans les Pays de la Loire issus de familles de cinq enfants et plus par tranche d'âge



Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

Dans les Pays de la Loire, plus de trois adultes sur dix, en difficulté ou non, avaient un père ouvrier qualifié et quatre sur dix une mère employée, soit des proportions proches de celles observées parmi les personnes sans difficulté. Toutefois, la proportion de parents, de père ou de mère, agriculteurs est supérieure chez les adultes en difficulté, de même les pères ouvriers non qualifiés sont plus nombreux, en proportion, parmi les adultes en difficulté et plus encore parmi les adultes en situation préoccupante.

À situations familiale et sociale comparables, il apparaît qu'au niveau national, la catégorie socioprofessionnelle du père fait varier le risque d'être en difficulté dans l'un des trois domaines ou en situation préoccupante seulement alors que celle de la mère n'exerce aucune influence. Ainsi, un adulte dont le père était cadre ou de profession intermédiaire a un risque moins élevé de connaître de telles difficultés qu'un adulte dont le père était ouvrier qualifié et possédant, par ailleurs, les mêmes autres caractéristiques (tranche d'âge, niveau d'études...).

Le risque est, en revanche, plus important pour les enfants de père ouvrier non qualifié.

Dans la région, la répartition par catégorie socioprofessionnelle varie selon les âges des adultes et est très différente, notamment pour les plus jeunes. Parmi les moins de 30 ans, la majorité de ceux en difficulté ont un père ouvrier, qualifié ou non. Pour 22 % d'entre eux, le père est artisan ou commerçant, soit deux fois plus que la proportion observée dans l'ensemble des adultes en difficulté et davantage qu'au sein des jeunes sans difficulté (9 %). En revanche, peu de jeunes en difficulté ont un père agriculteur (1 %). De même, 13 % des mères d'adultes de moins de 30 ans en difficulté sont artisan ou commerçant contre 2 % parmi ceux sans difficulté.

Les personnes en difficulté sont plus fréquemment issues de familles très nombreuses : dans les Pays de la Loire, 45 % des familles d'adultes en difficulté dans l'un des trois domaines fondamentaux comptaient au moins cinq enfants contre seulement 25 % pour les familles d'adultes sans difficulté. Cette proportion de familles très nombreuses est plus importante en

core parmi les adultes en situation préoccupante face à l'écrit (56 %). Ces pourcentages sont quasi-identiques à ceux observés au niveau national. Toutefois, ce résultat est à relativiser compte-tenu de la structure par âge des personnes en difficulté. Le poids des familles de cinq enfants ou plus varie fortement selon l'âge des adultes : moins de trois personnes âgées de moins de 30 ans sur dix est issue d'une famille nombreuse alors qu'ils sont près de six sur dix parmi les 40-49 ans et autant parmi les 60-65 ans. Or les personnes en difficulté à l'écrit, en numération ou en compréhension orale appartiennent le plus fréquemment aux tranches d'âges supérieures : 70 % des adultes en difficulté ont 40 ans et plus contre seulement 50 % parmi ceux sans difficulté.

En termes de risque, lorsque les caractéristiques sociodémographiques sont par ailleurs les mêmes, il apparaît que les enfants uniques ainsi que les personnes issues de familles de quatre enfants ou plus ont une probabilité légèrement plus importante d'être en difficulté dans l'un des trois domaines qu'un adulte d'une famille de deux enfants.

Des adultes élevés dans la plupart des cas par leur père et leur mère

Répartition par type de famille lorsque l'enquêté avait cinq ans dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

	Personnes sans difficulté (en %)		Personnes en difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		Personnes en situation préoccupante face à l'écrit (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Père et mère	92	90	87	85	88	85
Famille monoparentale	4	5	6	8	8	8
Famille recomposée	1	1	1	2	ns	2
Autre	3	4	6	5	3	5
Ensemble	100	100	100	100	100	100

ns : non significatif

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

Des adultes élevés dans des logements identiques, qu'ils soient ou non en difficulté

Répartition par type de logement vers l'âge de cinq ans dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

	Personnes sans difficulté (en %)		Personnes en difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		Personnes en situation préoccupante face à l'écrit (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Habitat individuel	81	68	82	72	87	77
Habitat précaire	0	1	1	3	ns	3
HLM, grands ensembles, cité	10	15	11	15	9	14
Autre type d'immuable	9	16	6	10	3	6
Ensemble	100	100	100	100	100	100

ns : non significatif

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005



Une composition familiale proche de celle des adultes sans difficulté

Près de neuf fois sur dix, les adultes en difficulté, dans l'un des trois domaines ou à l'écrit seulement, étaient élevés à l'âge de cinq ans par leurs père et mère, soit une part proche de celle observée parmi les adultes sans difficulté. Ils n'ont pas connu, non plus, davantage de perturbations que les autres dans leur situation familiale : dans la région, deux sur dix environ, ont changé de foyer familial entre 5 et 18 ans et le plus souvent avant 12 ans. En revanche, parmi les adultes en situation préoccupante face à l'écrit, près de trois sur dix ont connu un choc psychologique (décès d'un parent avant 12 ans ; d'un frère ou d'une sœur) ; ils sont légèrement moins nombreux, en proportion, au sein des adultes éprouvant des difficultés dans l'un des trois domaines (23 %) ou parmi ceux sans difficulté (19 %).

Les structures familiales ayant évolué au cours des années, les situations familiales des adultes en difficulté sont différentes

selon les générations. La proportion de ceux vivant avec leur père et leur mère, à l'âge de cinq ans, décroît régulièrement avec l'âge. Entre 18 et 29 ans, 91 % des adultes résidant dans les Pays de la Loire étaient dans cette situation, qu'ils soient ou non en difficulté alors qu'entre 60 et 65 ans ils ne sont plus que 82 % lorsqu'ils éprouvent des difficultés dans l'un des trois domaines (contre 77 % pour les personnes de cette même tranche d'âge sans difficulté).

Quant au logement occupé vers l'âge de 5 ans, aucune différence n'apparaît entre les adultes éprouvant une difficulté dans l'un des trois domaines et les autres : plus de huit adultes sur dix résidaient, dans leur enfance, en habitat individuel. Cette proportion est toutefois légèrement plus forte au sein des adultes en situation préoccupante face à l'écrit (87 %). Les différences observées, par ailleurs, entre les Pays de la Loire et la France métropolitaine, dans toutes les catégories d'adultes, illustrent le fait que la région est plus résidentielle que l'ensemble du territoire national.■



Davantage d'ouvriers, qualifiés ou non, parmi les adultes en difficulté dans l'un des trois domaines

Deux adultes sur trois en difficulté dans l'un des trois domaines occupent un emploi, soit 5 points de moins que dans la population sans difficulté. Corrélativement, on compte, en proportion, davantage de chômeurs, d'inactifs ou de retraités. Les ouvriers non qualifiés sont également surreprésentés au sein des personnes en difficulté, de même que les ouvriers qualifiés, notamment chez les jeunes de 18 à 29 ans.

DANS LES PAYS DE LA LOIRE, six personnes sur dix en difficulté dans l'un des trois domaines sont des actifs occupés, soit une proportion moindre que celle observée parmi les adultes sans difficulté de la région. De ce fait, au sein des adultes en difficulté, la part de chômeurs ainsi que celles de retraités et d'inactifs sont plus importantes. Par rapport à la France métropolitaine, les inactifs sont, en proportion, moins nombreux au sein des adultes en difficulté dans les Pays de la Loire, au contraire des actifs occupés et des chômeurs. Parmi les seuls adultes en situation préoccupante face à l'écrit, dans la région, les retraités représentent la deuxième situation professionnelle la plus importante avec 16 % des adultes alors qu'au niveau national, il s'agit des inactifs.

Dans les Pays de la Loire, les jeunes de 18 à 29 ans qui n'éprouvent aucune difficulté sont, pour près de la moitié d'entre eux, des étudiants (45 %). Parmi les jeunes en difficulté dans l'un des trois domaines, cette proportion ne concerne plus que 12 % d'entre eux. En revanche, ils sont davantage à travailler (53 % contre 42 % pour les jeunes ligériens sans difficulté) et deux fois plus nombreux, en proportion, à être au chômage (24 % contre 10 %). Au niveau national, les personnes âgées de 18 à 29 ans sont moins fréquemment des actifs occupés ou des chômeurs que dans la région (respectivement, 49 % et 16 % lorsqu'ils sont en difficulté dans l'un des trois domaines). En revanche, on compte davantage d'étudiants et d'inactifs (17 % et 19 %). Concernant les personnes âgées de 40 à 49 ans, classe d'âge la plus importante

Moins d'actifs occupés parmi les adultes en difficulté

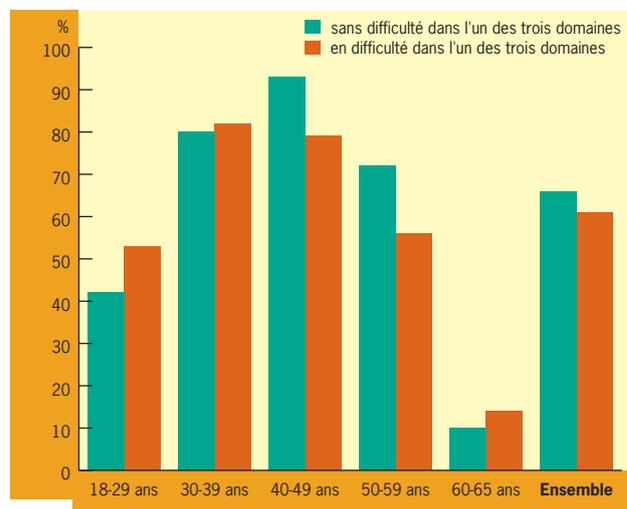
Répartition par situation professionnelle dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

	Sans difficulté (en %)		En difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		En situation préoccupante face à l'écrit (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Actif occupé	66	69	61	58	58	52
Chômeur	8	6	13	10	13	11
Étudiant	13	10	2	2	ns	1
Retraité	6	8	12	11	16	13
Inactif	7	7	12	19	11	23
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

Les jeunes en difficulté dans l'un des trois domaines occupent plus fréquemment un emploi que les autres jeunes

Part des adultes des Pays de la Loire ayant un emploi par tranche d'âge

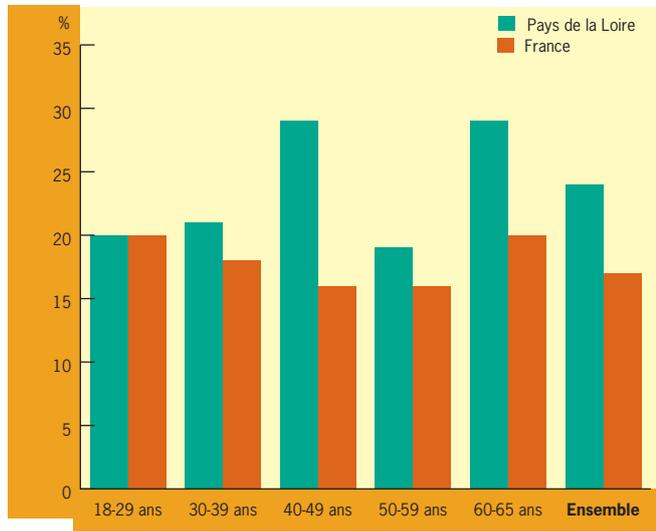


Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005



Davantage d'ouvriers non qualifiés parmi les quadragénaires en difficulté dans l'un des trois domaines

Part des ouvriers non qualifiés par tranche d'âge dans la population en difficulté dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine



Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

au sein des personnes en difficulté, la part d'actifs occupés varie fortement selon les difficultés éprouvées : alors que 93 % des adultes sans difficulté occupent un emploi et 2 % sont au chômage, ces proportions passent, respectivement à, 79 % et 11 % au sein des adultes de cette classe d'âge en difficulté dans l'un des trois domaines.

Dans les Pays de la Loire, 55 % des femmes en difficulté dans l'un des trois domaines occupent un emploi, soit davantage qu'au niveau national (51 %) mais moins que leurs homologues masculins (67 %). Elles sont également 16 % à être inactives, soit deux fois plus, en proportion, que les hommes.

Des ouvriers non qualifiés surreprésentés parmi les adultes en difficulté dans les Pays de la Loire

Les adultes en difficulté se caractérisent par des catégories socioprofessionnelles particulières. Ainsi, dans les Pays de la Loire, les ouvriers non qualifiés ne représentent que 9 % des adultes n'éprouvant aucune difficulté alors qu'ils sont 24 % parmi les personnes en difficulté dans l'un des trois domaines et 30 % au sein des adultes en situation préoccupante. Ils sont ainsi plus nombreux dans ces catégories, en proportion, dans les Pays de la Loire que dans l'ensemble de la France. Les ouvriers non qualifiés sont notamment surreprésentés dans la région parmi les adultes âgés de 40 à 49 ans et éprouvant des difficultés (29 % dans les Pays de la Loire contre 16 % au niveau national).

Près d'un adulte en difficulté sur quatre dans la région est ouvrier non qualifié

Répartition par catégorie socioprofessionnelle dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

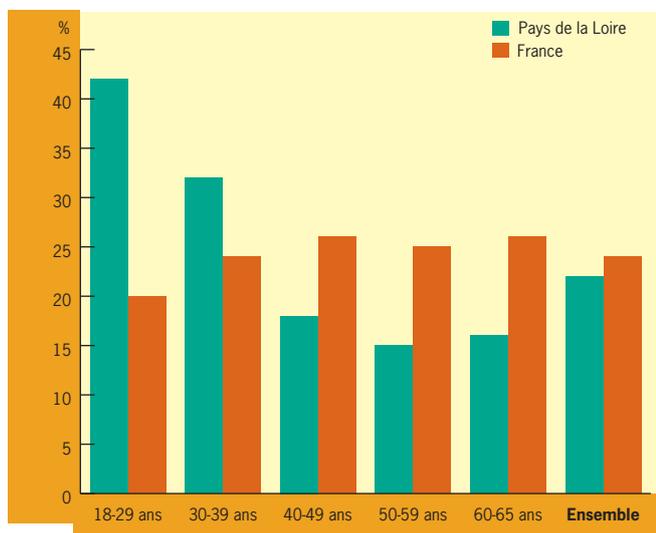
	Sans difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		En difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		En situation préoccupante face à l'écrit (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Agriculteurs	4	2	5	2	8	3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	5	7	7	6	9	7
Cadres	9	14	3	3	ns	1
Professions intermédiaires	29	28	11	12	3	5
Employés	28	28	28	35	19	25
Ouvriers qualifiés	16	14	22	25	28	34
Ouvriers non qualifiés	9	7	24	17	30	25
Ensemble	100	100	100	100	100	100

ns : non significatif

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

Deux fois plus d'ouvriers qualifiés chez les moins de 30 ans dans la région qu'en France

Part des ouvriers qualifiés par tranche d'âge dans la population en difficulté dans l'un des trois domaines dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine



Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

De plus, 22 % des adultes en difficulté dans la région sont ouvriers qualifiés, soit une part assez proche de celle observée en France (25 %). Toutefois, de fortes différences apparaissent selon l'âge des personnes en difficulté : 42 % des jeunes de 18 à 29 ans de la région en difficulté sont ouvriers, soit près de deux fois plus qu'en France (20 %) et parmi les personnes de 50 à 59 ans, cette proportion tombe à 15 % contre 26 % au niveau national.

Quant aux employés, ils représentent la catégorie socioprofessionnelle la plus importante des personnes en difficulté dans l'un des trois domaines : soit 28 % d'entre eux. Ils sont toutefois aussi nombreux que les adultes de la région sans difficulté (28 %). Cette catégorie socioprofessionnelle est, en proportion, plus importante encore au niveau national puisqu'elle représente 35 % des adultes en difficulté dans l'un des trois domaines et 28 % des personnes sans aucune difficulté.

Un ménage sur cinq en difficulté dans l'un des trois domaines dispose de moins de 1 000 € par mois

Répartition par revenus du ménage dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

	Sans difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		En difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		En situation préoccupante face à l'écrit (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Moins de 12 000 € par an	13	12	19	21	18	25
De 12 000 € à moins de 15 000 € par an	8	7	13	14	15	16
De 15 000 € à moins de 18 000 € par an	8	9	17	14	17	15
De 18 000 € à moins de 23 000 € par an	15	15	17	16	16	16
De 23 000 € à moins de 27 000 € par an	17	14	14	13	15	11
De 27 000 € à moins de 37 000 € par an	22	19	16	13	17	11
37 000 € par an et plus	17	24	4	9	2	6
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

La moitié des Ligériens en difficulté ont souvent recours à la lecture dans le cadre de leur travail

Fréquence du recours à la lecture dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

	Sans difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		En difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		En situation préoccupante face à l'écrit (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Souvent	68	74	52	44	49	33
De temps en temps	17	15	20	24	16	26
Rarement	8	6	10	13	8	15
Non, jamais	7	5	18	19	27	26
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

Dans les Pays de la Loire, deux adultes en difficulté sur trois ont recours à l'écriture à leur travail

Fréquence du recours à l'écriture dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

	Sans difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		En difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		En situation préoccupante face à l'écrit (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Souvent	68	69	40	41	28	29
De temps en temps	18	17	24	23	27	22
Rarement	10	7	8	10	11	13
Non, jamais	4	7	28	26	33	36
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

Malgré des situations professionnelles particulières, les adultes en difficulté ne perçoivent pas plus de minima sociaux que les autres adultes. Ainsi, dans les Pays de la Loire, 12 % des adultes en difficulté dans l'un des trois domaines et 10 % de ceux en situation préoccupante perçoivent une allocation chômage, soit des proportions proches de celles observées parmi les personnes sans difficulté dans la région. Ils sont également 3 % à toucher le RMI (revenu minimum d'insertion) ou RMA (revenu minimum d'activité) quand ils sont en difficulté contre 1 % chez les autres adultes.

Des ménages aux revenus, en moyenne, inférieurs

Dans les Pays de la Loire, du fait en partie de la plus grande part d'ouvriers, et en particulier d'ouvriers non qualifiés en

leur sein, les personnes en difficulté dans l'un des trois domaines appartiennent à des ménages dans lesquels les revenus sont, en moyenne, inférieurs à ceux des autres ménages. Dans la région, 19 % des adultes en difficulté font partie d'un ménage qui dispose de moins de 12 000 € par an alors qu'ils ne sont que 13 % dans la même situation lorsqu'ils n'ont pas de difficulté. Et, inversement, la part des ménages avec des revenus élevés (plus de 37 000 € par an) représente 17 % des adultes sans difficulté de la région contre 4 % des autres adultes et seulement 2 % des personnes en situation préoccupante face à l'écrit.

Un recours à la lecture et à l'écriture légèrement moins important dans le cadre de leur travail

Qu'ils soient ou non en difficulté, les individus ayant un emploi ont souvent recours à la lecture ou à l'écriture dans leur travail mais ces proportions varient fortement selon leurs difficultés. En effet, plus l'adulte est en difficulté, moins il a recours à la lecture ou à l'écriture dans le cadre de son travail. Ainsi, près de neuf adultes sans difficulté sur dix ont à écrire ou à remplir certains documents, souvent ou de temps en temps, sur leur lieu de travail contre six sur dix parmi les adultes en difficulté dans l'un des trois domaines. Le même phénomène s'observe en France avec toutefois une part légèrement moins importante chez les adultes en situation préoccupante.

Si les adultes sans difficulté ou ceux en difficulté à l'écrit, en numérotation ou en compréhension orale ont recours aussi fréquemment à la lecture qu'à l'écriture dans le cadre de leur travail, les adultes en situation préoccupante face à l'écrit ont, eux, moins recours à l'écriture qu'à la lecture. Dans les Pays de la Loire, près des deux tiers lisent des documents alors qu'ils ne sont qu'un sur deux à écrire dans le cadre de leur travail. Ce résultat, doit toutefois être interprété avec prudence : les adultes en difficulté peuvent avoir recours moins fréquemment à l'écriture du fait de leur difficulté mais leurs difficultés peuvent également trouver leurs origines dans cette moindre pratique. D'autre part les conséquences de ces difficultés ressenties dans le cadre de leur travail dépendent également de la nature des documents. En majorité, dans la région comme au niveau national, écrire ou lire ne pose pas de problème aux adultes en difficulté. En effet, moins de deux adultes sur dix en difficulté dans l'un des trois domaines et près de



Une lecture de quotidiens ou une écoute des informations aussi fréquente chez les Ligériens en difficulté que chez les autres

Pratique de lecture ou écoute des informations dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

	Sans difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		En difficulté dans l'un des trois domaines (en %)		En situation préoccupante face à l'écrit (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Lecture de livres						
Souvent	34	38	20	20	5	10
Parfois	42	38	32	32	31	29
Jamais	24	24	48	48	64	61
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Lecture de quotidiens						
Souvent	41	43	40	33	37	25
Parfois	39	36	36	35	35	36
Jamais	20	21	24	32	28	39
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Lecture de magazines						
Souvent	42	44	29	28	22	19
Parfois	47	45	47	44	45	41
Jamais	11	11	24	28	33	40
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Écoute des informations à la radio ou à la télévision						
Souvent	87	88	86	84	87	82
Parfois	11	10	12	13	9	14
Jamais	2	2	2	3	4	4
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005

trois sur dix en situation préoccupante face à l'écrit ont moins d'aisance lorsqu'ils ont recours respectivement à la lecture ou à l'écriture, soit toutefois davantage que ceux sans difficulté (12 % et 9 %).

Des activités de loisirs différentes...

Avoir des difficultés pour lire, écrire ou comprendre un texte peut entraîner des conséquences dans la vie professionnelle tout comme dans la vie quotidienne. Ainsi,

parmi les adultes en difficulté, dans l'un des trois domaines ou à l'écrit seulement, la pratique de certaines activités se fait plus rare qu'au sein des autres adultes. Dans les Pays de la Loire, 82 % des adultes sans difficulté ont, au cours des douze derniers mois, lu et près des deux tiers sont allés au cinéma ou au spectacle. Ces proportions sont, respectivement, de 45 % et 28 % parmi les adultes en situation préoccupante.

...mais une lecture des quotidiens aussi fréquente

Les adultes en difficulté lisent également moins fréquemment des livres (autres que des quotidiens ou des magazines) que les autres. Dans la région, 20 % des adultes en difficulté lisent ce type de livres, 5 % lorsqu'ils sont en situation préoccupante alors que cette proportion atteint 34 % chez les adultes sans difficulté. En revanche, la lecture des quotidiens ou l'écoute des informations, à la radio ou à la télévision, est aussi fréquente quelles que soient les difficultés des adultes.

Peu de difficultés ressenties pour réaliser les actes de la vie quotidienne

Dans l'enquête, un module spécifique intitulé « débrouille » a été posé aux adultes en situation préoccupante face à l'écrit. Ce module visait à décrire le comportement de ces adultes en difficulté dans la vie quotidienne : faire les courses, utiliser un plan, écrire une lettre, prendre rendez-vous avec un médecin, utiliser un distributeur automatique ou lire une facture.

Pour la plupart des adultes de la région en situation préoccupante face à l'écrit prendre un rendez-vous avec un médecin ne pose pas de difficulté (91 %). Ils sont également peu nombreux à déclarer des difficultés pour faire les courses, utiliser un guichet automatique ou lire les factures (plus de huit sur dix). En revanche, utiliser une carte géographique ou un plan et plus encore rédiger une lettre posent problème : respectivement, 15 % et 53 % des adultes en situation préoccupante ont des difficultés dans ces actes de la vie courante. Une grande majorité de ces adultes demande alors de l'aide et le plus souvent auprès de leur conjoint ou enfant. ■

Les Ligériens en situation préoccupante ne ressentent pas de fortes gênes dans leur vie quotidienne

Difficulté dans la vie quotidienne des adultes en situation préoccupante dans les Pays de la Loire et en France métropolitaine

	Difficulté à faire les courses (en %)		Difficulté pour utiliser un plan (en %)		Difficulté à écrire une lettre (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Oui, toujours	ns	3	7	10	23	26
Oui, parfois	5	11	9	14	30	26
Non, ça ne me pose pas de difficulté	82	78	68	55	31	32
Non, je ne le fais jamais seul	11	8	16	21	16	16
Ensemble	100	100	100	100	100	100

	Difficulté à prendre un rendez-vous médical (en %)		Difficulté à utiliser un guichet automatique (en %)		Difficulté à lire des factures (en %)	
	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine	Pays de la Loire	France métropolitaine
Oui, toujours	3	4	2	3	3	6
Oui, parfois	ns	5	2	3	8	11
Non, ça ne me pose pas de difficulté	91	83	82	72	83	71
Non, je ne le fais jamais seul	4	8	14	22	6	12
Ensemble	100	100	100	100	100	100

ns : non significatif

Source : Insee - Enquête Information et Vie Quotidienne 2004-2005



La politique nationale de lutte contre l'illettrisme

Le plan régional pour l'accès à tous à la maîtrise de l'écrit a et aux compétences de base a pour objectif de mettre à portée de tous les Ligériens un socle fonctionnel de compétences nécessaires à la vie courante. Le programme d'actions regroupe, autour de 5 axes stratégiques, les actions mises en œuvre pendant la durée du plan, c'est-à-dire de 2005 à 2007. Le dispositif régional d'appui à la qualité et à l'innovation propose, quant à lui, des actions relatives à la qualité de l'apprentissage structurées autour de six axes.

LA LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME est une priorité internationale et européenne, portée par l'UNESCO et l'union européenne.

Au niveau national, la lutte contre l'illettrisme, inscrite dans la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre l'exclusion a été réaffirmée par le gouvernement dans le cadre du plan de cohésion sociale prévu par la loi du 18 janvier 2005 ainsi que dans la loi du 31 mars 2006 relative à l'égalité des chances.

Cette politique interministérielle est animée par l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), groupement d'intérêt public créé en 2000 et faisant suite au groupe permanent de lutte contre l'illettrisme. Son conseil d'administration composé de personnes publiques et privées s'appuie sur un comité consultatif qui regroupe les organisations professionnelles, syndicales et consulaires, les organisations et associations concourant à la lutte contre l'illettrisme. La lutte contre l'illettrisme constitue également l'une des missions de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances créée par décret du 28 juillet 2006.

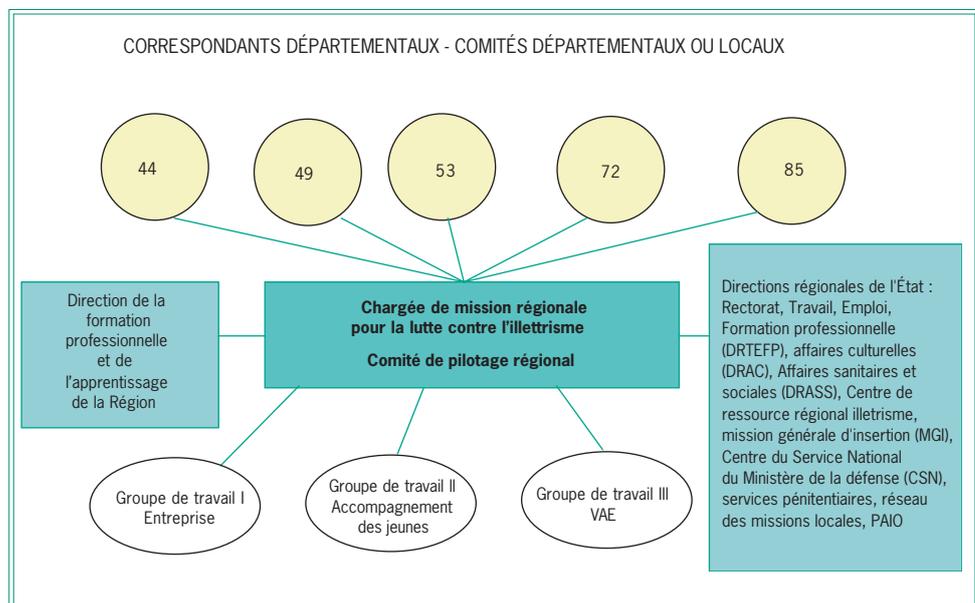
L'ANLCI a élaboré, en 2003, un cadre national de références, document de travail qui fixe les principes directeurs et prescrit des méthodes d'intervention

adaptées aux différentes personnes et à tous les âges de la vie. Parmi les recommandations de l'ANLCI, figurent l'élaboration et la mise en œuvre de plans régionaux s'appuyant sur un diagnostic de l'existant et visant à coordonner, structurer et développer les interventions.

Le plan régional pour l'accès de tous à l'écrit et aux compétences de base

En Pays de la Loire, le plan régional pour l'accès de tous à la maîtrise de l'écrit et aux compétences de base, a été présenté en mars 2005 aux collectivités territoriales et aux associations. Ce plan triennal 2005-2007 est le fruit d'un travail concerté entre les membres du groupe régional de pilotage animé par la chargée de mission régionale pour la lutte contre l'illettrisme à la préfecture de région et composé du réseau des correspondants départementaux, des différents services régionaux de l'État concernés, de la direction de la formation et de l'apprentissage du Conseil régional et d'un représentant des missions locales.

Le plan régional est un programme de travail visant à coordonner et optimiser les interventions des différents acteurs de la lutte contre l'illettrisme.





Plan régional pour l'accès de tous à la maîtrise de l'écrit et aux compétences de base



Programme d'actions

Ce programme regroupe autour des axes stratégiques, les actions mises en œuvre pendant la durée du plan régional c'est-à-dire de 2005 à 2007.

AXE B

Prévenir l'illettrisme et favoriser l'accès à l'écrit à tous les âges de la vie

- ➔ 1 - Détection précoce des difficultés du langage
- ➔ 2 - Effort sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en milieu scolaire
- ➔ 3 - Projet FSE de Centre Ressources insertion Allophones
- ➔ 4 - Action en direction des gens du voyage
- ➔ 5 - Sensibilisation à la dimension culturelle de la langue française
- ➔ 6 - Accès à l'information écrite pour les publics handicapés et les personnes âgées

AXE D

Optimiser les ressources et former les intervenants

- ➔ 1 - Formation des formateurs
- ➔ 2 - Information, sensibilisation des structures d'accueil
- ➔ 3 - Groupe ressources MGI " jeunes en grande difficulté "
- ➔ 4 - Formation des personnels de l'éducation nationale
- ➔ 5 - Formations sensibilisation des personnels de bibliothèques
- ➔ 6 - Outils d'animation de lecture et d'écriture pour les centres de vacances et de loisirs
- ➔ 7 - Prise en compte de la VAE

AXE A

Identifier les situations et les besoins

- ➔ 1 - Repérage des jeunes aux journées d'appel et de préparation à la défense
- ➔ 2 - Extension régionale de l'enquête sur l'usage de l'information dans la vie quotidienne
- ➔ 3 - Lien avec la recherche universitaire

AXE C

Renforcer l'accompagnement des personnes et l'offre de formation

- ➔ 1 - Accompagnement des jeunes suite aux entretiens JAPD
- ➔ 2 - Développement de l'offre de formation aux compétences de base
- ➔ 3 - Action en direction des salariés d'entreprise
- ➔ 4 - Accès aux TIC et à la formation ouverte à distance - FOAD
- ➔ 5 - Formation des détenus

AXE E

Renforcer le pilotage, de la lutte contre l'illettrisme

- ➔ 1 - Information - communication
- ➔ 2 - Rencontre régionale " illettrisme et monde du travail "
- ➔ 3 - Formalisation des pratiques
- ➔ 4 - Mobilisation du Fonds Social Européen (FSE)

Une ambition : l'accès de tous à la maîtrise de l'écrit et des compétences de base

La finalité du plan régional est de mettre à la portée de tous les Ligériens, un socle fonctionnel de compétences nécessaires à la vie courante. L'acquisition de ce socle fonctionnel est une première étape et un levier pour aller plus loin.

Les compétences sont définies comme un ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte. Le choix des mots « compétences » par rapport à « savoirs » illustre la volonté d'inscrire les démarches d'apprentissage dans une approche pragmatique dont le but est d'enrichir la capacité à agir dans les situations de la vie quotidienne et professionnelle.

Le conseil européen de Lisbonne, en mars 2000, a reconnu que l'Europe rencontre des difficultés pour s'adapter à une économie fondée sur la connaissance et a souligné que « chaque citoyen doit être doté des compétences nécessaires pour vivre et travailler dans cette nouvelle société de l'information ». Il a proposé aux états membres « un cadre de référence européen de compétences clés pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie ».

La stratégie d'intervention du plan régional s'articule autour de quatre axes prioritaires :

- la mesure des difficultés et des besoins d'intervention ;
- la prévention de l'illettrisme en milieu scolaire et un contact avec l'écrit à tous les âges de la vie ;
- le développement de l'offre de formation aux compétences de base pour les jeunes et les adultes ;
- l'optimisation des ressources et la formation des intervenants.

Axe A - Identifier les situations d'illettrisme et les besoins

La première priorité est de disposer de données précises concernant la situation des personnes en situation d'illettrisme en Pays de la Loire afin de mieux cerner la nature des besoins et des interventions à développer.

L'enquête régionale de l'Insee pour les adultes de 18 à 65 ans

La réalisation de l'enquête régionale a été accompagnée par des cofinancements, dans la mesure où celle-ci constituait une action prioritaire du plan régional de lutte contre l'illettrisme. L'extension régionale de l'enquête « Information et vie quotidienne » réalisée par l'Insee répond à un réel besoin de mesurer les situations d'illettrisme, car, s'agissant des adultes, il n'existait pas de données régionales et l'utilisation des seules données nationales ne prenait pas en compte les spécificités régionales.

Le repérage des jeunes au cours des journées d'appel et de préparation à la défense (JAPD)

S'agissant des jeunes, les difficultés à l'écrit sont systématiquement repérées au cours des tests des JAPD, obligatoires pour l'ensemble des jeunes âgés de 17 ans, garçons et filles.

En 2005, sur un total de 43 723 jeunes ayant participé aux JAPD, 3 687 ont été détectés en difficulté de lecture, soit 8,4 %. L'état des lieux réalisé en 2003 indiquait que seulement 50 % des jeunes en difficulté acceptaient de communiquer leurs coordonnées et que parmi ceux-ci, seulement la moitié des jeunes avaient pu être contactés.

Aujourd'hui, le taux d'autorisation à communiquer les coordonnées est passé à plus de 65 %, les entretiens étant destinés à encourager les jeunes à suivre une démarche de remédiation. Ces jeunes sont, pour les trois quarts, déjà dans une structure éducative (filiale publique ou privée, agricole ou apprentissage) et un quart a quitté l'école depuis plus d'un an et relève des missions locales ou des permanences d'accueil d'information et d'orientation (PAIO).

L'une des priorités du plan régional est ciblée sur le suivi et l'accompagnement des jeunes repérés aux JAPD. S'agissant des jeunes ayant quitté le système scolaire, ils bénéficient d'une attention particulière des missions locales et des actions de formation de base sont organisées dans le cadre du plan d'insertion des jeunes.

L'objectif qualitatif fixé par l'ensemble du groupe de pilotage est un traitement rapide et efficace des informations collectées au cours des entretiens des JAPD, afin de pouvoir assurer un meilleur accompagnement des jeunes.



Un groupe de travail spécifique s'est mis en place, animé par le centre du service national de Nantes et réunissant les partenaires tels que les services du rectorat (service de l'apprentissage et mission générale d'insertion), la direction de l'enseignement diocésain et le réseau des missions locales et a permis de définir une véritable stratégie de suivi des JAPD visant à raccourcir les circuits et les délais de transmission des fiches d'entretien et favoriser une prise en charge rapide des jeunes.

Dans les structures éducatives, les CFA représentent 40 % de l'origine des jeunes en difficulté avec l'écrit. La Région, alertée par ce chiffre des jeunes en apprentissage, a souhaité un éclairage particulier sur la situation de l'illettrisme dans l'apprentissage et a fait réaliser une étude avant d'engager une intervention liée à ses compétences.

L'objectif quantitatif réaliste est de faire passer le taux de prise en charge d'un quart à un tiers des jeunes repérés d'ici fin 2007. Ceci implique à la fois d'accroître la proportion de jeunes qui acceptent de communiquer leurs coordonnées et d'augmenter les capacités de réponses individualisées aux difficultés des jeunes concernés, dans les établissements scolaires, les CFA, les missions locales et les PAIO.

Les derniers résultats des tests de l'année 2005 font apparaître un taux de 28 % des jeunes pris en charge, soit une progression de trois points.

Axe B - Prévenir l'illettrisme et favoriser l'accès à l'écrit à tous les âges de la vie

Si cet axe concerne tous les âges de la vie, les objectifs opérationnels et les interventions seront cependant à distinguer selon qu'il s'agit d'enfants et de jeunes en situation scolaire ou de personnes jeunes ou adultes, âgées de plus de 16 ans.

Renforcer l'apprentissage de la lecture et de l'expression écrite et orale à l'école

Cette action qui relève de l'Éducation nationale fait partie du volet « égalité des chances » du plan de cohésion sociale et participe à la lutte contre l'illettrisme. Renforcer l'efficacité pédagogique en lecture et en écriture constitue l'objectif prioritaire du plan académique de l'académie de Nantes, pour les programmes de l'école primaire.

Le dispositif de classes de « CP renforcés » par l'intervention d'un maître supplémentaire ou d'un assistant d'éducation, mis en place depuis deux ans dans des secteurs sensibles, a des effets positifs sur les résultats scolaires comme l'indiquent les évaluations réalisées en CE2 et communiquées par la direction départementale des services de l'éducation nationale de Loire-Atlantique.

Les programmes de réussite éducative prévus dans le cadre du plan de cohésion sociale de 2005 reposent sur le principe d'un accompagnement individualisé des enfants les plus en difficulté. En Pays de la Loire, huit projets mis en place par les communes sont financés, en 2006, par la délégation interministérielle à la ville.

Outre l'accompagnement scolaire, il s'agit, dans ces programmes de réussite éducative, de développer l'aide à la parentalité. Certains parents ont des difficultés à aider leurs enfants et à suivre leur scolarité, d'autant plus lorsqu'ils sont eux-mêmes éloignés de l'écrit.

Développer l'action culturelle auprès des jeunes, des adultes et des personnes âgées

Il s'agit d'encourager l'appropriation de la lecture et de l'écriture par tous les publics dans une situation de loisirs et de favoriser l'expression individuelle. Ainsi, l'action culturelle des bibliothèques doit viser un large public et notamment celui des non lecteurs par le biais d'ateliers spécifiques (lectures, écritures). Cette action est soutenue par les villes et la direction régionale des affaires culturelles.

Les centres de loisirs et centres de vacances, le plus souvent gérés par des associations d'éducation populaire, sont soutenus par les directions régionale et départementales de la jeunesse et sports pour mener des actions favorisant l'accès à l'écrit. Des outils d'animation ainsi que la formation d'animateurs dans ce domaine sont développés par la direction régionale.

Axe C – Renforcer l'accompagnement des personnes et l'offre de formation

Cet axe est le noyau dur du plan régional. Les priorités sont ici de développer l'offre de formation de proximité sur l'ensemble du territoire régional et d'agir en direction du public des salariés fragilisés par les normes écrites de plus en plus nombreuses dans l'environnement professionnel.

Le développement de l'offre de formation aux compétences de base

Cette offre de formation est constituée, dans les Pays de la Loire, par un réseau de 26 organismes de formation labellisés par la direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sur la base d'un cahier des charges afin d'assurer une formation individualisée, diversifiée et évaluée en fonction des besoins de chaque « apprenant ».

Comme l'illustre la carte des ateliers de formation de base (AFB), l'offre de formation est assez bien répartie sur l'ensemble des cinq départements de la région sur plus de 120 sites.

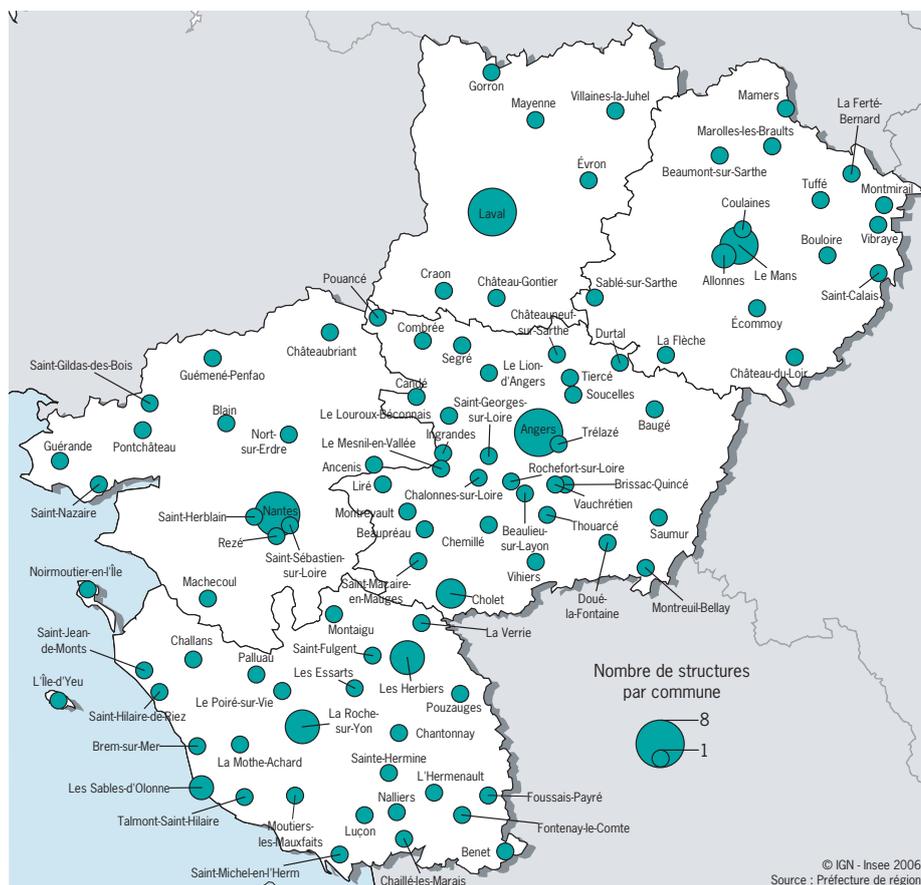
Avant 2004, subsistaient cependant des zones d'ombre dans l'est du Maine-et-Loire et le pays de Retz en Loire-Atlantique, pour lesquelles la structure la plus proche était à plus de 30 kilomètres. Compte tenu de la faible mobilité des personnes concernées, l'objectif du plan régional est de développer une offre de formation de proximité dans les zones rurales non couvertes.

Ainsi depuis 2004, quatre nouveaux AFB se sont ouverts à Baugé et à Durtal en Maine-et-Loire, à Machecoul en Loire-Atlantique et à La Ferté-Bernard en Sarthe.

La Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle a la responsabilité du conventionnement et des subventions à ces structures de formation identifiées et concourant au programme national « insertion réinsertion, lutte contre l'illettrisme (IRILL) ». La programmation des actions résulte d'une étroite collaboration avec la chargée de mission régionale, les correspondants départementaux chargés de la lutte contre l'illettrisme et le centre de ressources régional qui soutiennent les projets des organismes de formation.

Les bilans annuels établis par la DRTEFP permettent d'observer une forte augmentation du public accueilli de + 24 % en quatre ans : 4 166 personnes en 2005, 4 015 en 2004, 3 691 en 2003 et 3 351 en 2002. La proportion de jeunes dans les AFB est également plus forte (29 % de moins de 25 ans en 2005 et 30 % en 2004, contre 21 % en 2003).

Implantation géographique des structures menant des actions de lutte contre l'illettrisme dans les Pays de la Loire





L'enveloppe de crédits spécifiques et le volume global d'heures de formation sont à peu près constants ces deux dernières années, c'est à dire 306 000 heures - stagiaires en 2005 contre 304 056 en 2003, malgré l'augmentation du nombre de stagiaires sur la même période. Il en résulte une diminution du nombre d'heures moyen de formation dispensées par apprenant : 82 heures en 2003 et 73 heures en 2005. Le budget global des AFB a représenté, en 2005, un montant annuel de 2,5 millions d'euros, alimenté principalement par l'État à hauteur de 29,5 %, par les conseils généraux à 20,6 % (principalement au titre du RMI), par le Fonds social européen à 17,0 % (en nette augmentation par rapport aux années précédentes) et les communes à 8,9 %.

L'action en direction des salariés fragilisés par leur situation d'illettrisme

Face aux évolutions en cours de l'environnement professionnel, marquées par un recours accru à l'écrit s'agissant notamment des normes de qualité et de sécurité, des salariés aux compétences techniques avérées se trouvent cependant fragilisés par leur déficit de compétences de base. Dans le cadre du forum permanent des pratiques organisé en 2005 par l'ANLCL, un groupe régional de formalisation des pratiques s'est mis en

place sur ce thème. L'objectif de ce groupe de travail est de capitaliser les pratiques existantes et de faire prendre en compte dans les plans de formation, des actions de formation aux compétences de base.

Les interventions se sont développées depuis l'année 2004, afin de sensibiliser les entreprises à la prise en compte des compétences de base dans les plans de formation. Un colloque a réuni sur ce thème, fin 2004, une centaine de participants du milieu économique. Les correspondants départementaux pour la lutte contre l'illettrisme ont également mené, en Sarthe, Maine-et-Loire et Vendée, diverses rencontres au niveau des bassins d'emploi.

Des conventions régionales de partenariat ont été négociées avec les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) qui collectent les fonds de la formation, exercent une mission de conseil et constituent les principaux relais en entreprises. Ainsi deux conventions ont été signées, en 2005, par le préfet de région, avec des OPCA interprofessionnels : l'une avec l'AGEFOS-PME (Fonds d'Assurance Formation chargé de développer la Formation Professionnelle Continue des salariés des PME) et l'autre avec l'OPCA-REG (Organisme Paritaire Collecteur Agréé régional).

Dans le cadre de ces conventions, différentes actions sont mises en œuvre :

Les caractéristiques des « apprenants »

Ce terme d' « apprenant » utilisé par les professionnels de la lutte contre l'illettrisme fait référence à une démarche d'apprentissage et de réapprentissage qui s'inscrit dans le temps et implique fortement la personne en tant que sujet de sa formation

- ✓ **Le public** : 71 % sont des adultes de plus de 25 ans et 60 % sont des femmes
- ✓ **Les modes d'accès** : 33 % ont été orientés par des structures d'accueil (missions locale et permanences d'accueil d'information et d'orientation) et des travailleurs sociaux, 10 % par les services de l'ANPE et 42 % par information personnelle ou par l'intermédiaire d'un organisme de formation (atelier pédagogique personnalisé)
- ✓ **Le statut des apprenants** : 17 % sont des salariés dont 6 % en contrat aidé ; 58 % sont demandeurs d'emploi et, parmi ceux-ci, 28 % sont inscrits au chômage depuis plus de deux ans et 24 % sont bénéficiaires du RMI. Les personnes bénéficiaires du RMI représentant 13,9 % de l'ensemble des apprenants
- ✓ **Les difficultés repérées** : les difficultés de lecture (33 %), d'écriture (28 %) et de maîtrise de la langue orale (14,7 %) représentent à elles seules, plus de 75 % des déficits recensés.

Source : DRTEFP - bilan 2005

- enquêtes et sensibilisation des entreprises aux situations d'illettrisme ;
- formation des conseillers en entreprises ;
- partenariat avec les ateliers de formation de base pour l'intervention en entreprises.

Les mesures mises en œuvre par le service public de l'emploi pour promouvoir la politique de soutien au développement de l'emploi, des compétences et de la qualification des territoires, telles que « les actions de développement de l'emploi et des compétences » peuvent soutenir, en partenariat avec des relais tels que les OPCA, la mise en place d'actions collectives de formation de base par les entreprises dans le cas où celles-ci excèdent le montant d'obligations légales. Le Fonds social européen (FSE) peut être également mobilisé.

Axe D - Optimiser les ressources et former les relais

Cet axe stratégique en direction des intervenants est un préalable à la qualité du service rendu aux personnes en situation d'illettrisme.

Soutenir l'innovation pédagogique et le développement des TIC

Il est de la mission du centre de ressources régional de lutte contre l'illettrisme de faire découvrir aux formateurs des méthodes et outils pédagogiques répondant à leur demande de diversification. Il en est de même pour la Mission générale d'insertion du rectorat, s'agissant de la formation initiale.

Le développement des technologies de l'information et de la communication dans la formation de base est un impératif : les ateliers de formation de base doivent offrir à toute personne la possibilité de s'initier à l'utilisation des TIC. Or, l'équipement des organismes et l'intégration des TIC à la pratique des formateurs sont assez hétérogènes. De plus, les TIC constituent un facteur d'attractivité de la formation pour nombre d'apprenants et notamment des jeunes.

Les outils d'évaluation des acquisitions des apprenants devraient être davantage harmonisés et s'appuyer sur des référentiels communs. Dans cet esprit, le centre de ressource régional a constitué, en 2003,

un groupe de travail qui a abouti à des propositions qui doivent être enrichies par des expérimentations dans les AFB et devront être mises en relation avec les travaux menés à ce sujet au plan national.

La mission générale d'insertion a le projet de constituer de nouveaux outils de positionnement des jeunes, avant leur démarche d'insertion.

La validation des acquis de l'expérience constitue également une voie à explorer pour les ateliers de formation de base : ils accueillent des personnes ayant une réelle expérience professionnelle, mais ne maîtrisant pas suffisamment les savoirs de base : comment les accompagner pour qu'elles s'engagent dans une démarche de reconnaissance de leurs acquis.

Développer la formation de formateurs

La formation des formateurs constitue un enjeu de développement de la lutte contre l'illettrisme. Il est nécessaire de répondre aux demandes nouvelles de formation des jeunes et des salariés.

Pour mieux répondre aux besoins de formation des salariés ne maîtrisant pas les savoirs de base, insuffisamment pris en compte dans les plans de formation d'entreprise, les formateurs doivent développer de nouvelles démarches intégrant les évolutions du travail, le contexte de l'entreprise, le développement des compétences.

Il importe également d'intégrer dans la formation la dimension culturelle de la lecture et de l'écriture.

La part des bénévoles parmi les intervenants de la lutte contre l'illettrisme est importante et leur demande de formation est prise en compte dans la mesure où leur intervention se réalise en lien avec les organismes répondant au cahier des charges de la formation de base.

La formation sensibilisation des personnels de l'éducation nationale du premier et du second degré se développe également dans le cadre du plan académique de formation.

Pour répondre au constat des difficultés de repérage, formulé par les structures d'accueil (agences pour l'emploi, missions locales et PAIO, structures d'hébergement et entreprises d'insertion) il convient de poursuivre, à leur intention, des actions de sensibilisation ou de formation.



Le développement de cet axe stratégique devra assurer son financement essentiellement par une sollicitation du FSE. En 2005, un projet a été élaboré en ce sens, par le centre de ressources régional illettrisme. L'apport du FSE a permis de diversifier les actions de formation et d'augmenter sensiblement le nombre de professionnels qui en ont bénéficié.

L'accès à la formation ouverte à distance (FOAD), un champ à développer

La question de l'éloignement est un obstacle réel à la formation de base. Le développement de la formation ouverte à distance (FOAD) peut constituer une réponse à la situation des personnes éloignées des centres de formation, vivant en milieu rural ou insulaire.

Une expérience intéressante de conception d'outils de formation informatiques simples et conviviaux dénommée « le pavillon des apprentissages » est conduite par l'organisme « Déclic-formation » implanté en

Vendée, en lien avec d'autres ateliers de formation de base de la région et de la région Poitou-Charentes. Cette action est mise en œuvre avec le soutien de l'ANLCL, du centre de ressources, du Conseil régional et de la DRTEFP.

En conclusion, la lutte contre l'illettrisme inscrit son action dans le droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie avec la possibilité de développer ses compétences, quel que soit l'âge, le bagage scolaire, le statut social ou la fonction occupée. Elle représente un enjeu économique important pour le développement des entreprises et la qualification des territoires. Il s'agit de compétences partagées entre l'État, garant de la cohésion sociale et de l'égalité des chances, la région dans le domaine de la formation professionnelle et de l'apprentissage, et les départements et les villes dans le domaine notamment des plans locaux d'insertion. Enfin, il faut souligner la place prépondérante des associations dans l'action auprès des personnes concernées. ■

La formation professionnelle initiale - Prendre en compte les difficultés face aux compétences de base des apprentis

LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE a compétence en matière de formation professionnelle et d'apprentissage. À ce titre, la prise en charge de la formation des publics les plus en difficulté est l'une de ses préoccupations. Ainsi, la convention régionale 2005-2010 portant création d'un Centre de Formation des Apprentis (CFA) a été adoptée en juillet 2005. Elle constitue un cadre de référence pour les relations entre la Région et les CFA mais également pour les axes d'amélioration de la qualité du dispositif.

Tout d'abord, chaque CFA doit, « dans le souci de développer sa structure ou de l'adapter aux enjeux et aux atouts de la formation professionnelle, au contexte de son territoire et de donner de la lisibilité à son action, définir un projet dit « projet de CFA. ». Ce projet doit être présenté pour le 31 octobre 2006 à la Région. Il doit inclure des propositions d'actions relatives à la qualité de l'apprentissage.

La Région a retenu six axes qui structurent le Dispositif Régional d'Appui à la Qualité et à l'Innovation (DRAQI). Ces axes sont les suivants :

- la professionnalisation des acteurs (formateurs et personnels des centres, maîtres d'apprentissage),
- l'accompagnement social et l'animation des CFA,
- l'intégration du développement durable,
- l'égalité hommes - femmes,
- l'innovation pédagogique. Elle concerne le développement de parcours de formation individualisés mais également la prise en compte de publics ou de problématiques nécessitant une ingénierie spécifique, dont les apprentis en difficultés face aux compétences de base,
- l'évaluation.

La démarche vis-à-vis des publics en difficulté par rapport aux compétences de base vise notamment à renforcer l'accompagnement de ce public spécifique en s'appuyant et en confortant l'existant.

Ainsi, il faut noter que certains CFA, plus directement mobilisés sur ces questions, ont su prendre des initiatives. Pour autant, ces démarches n'ont pas été généralisées à ce jour par des échanges entre établissements concernant les pratiques et les procédures.

Depuis 2004, une réflexion régionale est menée sur l'individualisation des parcours de formation des apprentis. En 2005, une étude a été menée sur la prise en compte des apprentis illettrés par les CFA. C'est dans ce cadre qu'un travail va être engagé pour aider les CFA à positionner à l'entrée en formation les jeunes en difficulté face aux compétences de base et à engager localement tous les partenariats nécessaires (Ateliers de Formation de Base, AFB, Ateliers de Pédagogie Personnalisée, APP, ...) pour remédier à ces situations.

D'autres axes vont également être définis pour renforcer et outiller les CFA dans l'accompagnement de ces apprentis afin de leur permettre d'engager un parcours de formation construit, cohérent et réaliste en terme d'accès à la qualification.

Formation professionnelle continue – Accompagner l'acquisition ou la réacquisition des savoirs de base

Dans le cadre de ses programmes de formation professionnelle continue, la Région des Pays de la Loire intègre la problématique d'acquisition ou de réacquisition des savoirs de base car il est évident qu'aucun public ne peut suivre avec profit une action de formation s'il ne maîtrise pas les savoirs et compétences de base.



Les dispositifs d'intervention

Deux axes d'intervention :

- L'offre de formation territorialisée qui précise, dans son cahier des charges, que l'acquisition ou la réacquisition des savoirs de base constitue un objectif transversal qui, à ce titre, doit être intégré dans les projets d'actions d'orientation et de préqualification,
- Le plan régional tremplin vers l'emploi qui prévoit de développer les « formations tremplins » : formations à destination des

bénéficiaires du RMI engagés dans un contrat aidé (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, Contrat d'Avenir, Contrat d'Insertion Revenu Minimum d'Activité).

La région s'engage à financer des actions dans le cadre de l'offre de formation territorialisée mais aussi des places en AFB ou en APP pour les publics ayant plus particulièrement besoin d'une remise à niveau, ou encore d'acquérir ou de réacquérir des savoirs de base. ■



L'enquête Information et Vie Quotidienne

L'enquête Information et Vie Quotidienne a été réalisée par l'Insee fin 2004-début 2005. Plus de 10 000 personnes âgées de 18 à 65 ans ont été interrogées en France métropolitaine. Pour les Pays de la Loire l'échantillon national a été complété par un échantillon supplémentaire de façon à avoir suffisamment d'individus interrogés pour assurer des résultats fiables au niveau régional. Au total, ce sont près de 1 450 personnes qui ont été interrogées dans la région. Cette extension de l'échantillon a été réalisée grâce à un appui financier de la Préfecture de région, du Conseil régional, du Centre d'Animation et de Ressources de l'Information sur la Formation - Observatoire Régional Emploi Formation (CARIF-OREF)

et du fonds social européen (au titre du projet sur l'adaptation des formations aux savoirs de base par une identification des obstacles à la lecture ou à l'écriture), le dossier étant instruit par la Direction régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP).

L'enquête a permis d'évaluer les compétences des adultes face à l'écrit mais aussi en numératie et en compréhension orale (voir définitions). Plusieurs séries d'exercices ont ainsi été élaborés et testés sur des supports de la vie courante (page d'un programme de télévision, CD de musique, plan...).

L'évaluation des compétences dans l'enquête

L'évaluation des compétences face à l'écrit

Le questionnaire est composé d'un premier module d'orientation qui permet d'évaluer dans un premier temps le niveau des personnes interrogées face à l'écrit. Cet exercice porte sur un support familier : une page de programme de télévision. Cet exercice permet d'apprécier la capacité à lire des mots isolés et celle à comprendre un texte court. Si le nombre d'erreurs est peu important, l'enquêté est orienté vers des exercices plus complexes utilisant un ensemble de textes de différents types : narratif, descriptif, d'exposition, théorique. Si, en revanche, les résultats au module d'orientation sont faibles, l'enquêté passe des exercices plus simples, permettant d'affiner le diagnostic sur ses difficultés face à l'écrit. Dans cette série d'exercices, outre des questions sur la lecture de mots et la compréhension de textes courts, proches de celles du premier exercice mais sur un nouveau support (un CD de musique), on évalue les capacités en production de mots écrits à partir d'une dictée portant sur une liste de courses. Pour les résultats moyens du module d'orientation, un exercice de niveau « intermédiaire » permet de décider laquelle des deux voies précédentes est préférable. Les trois domaines fondamentaux de l'écrit sont testés : la lecture de mots, la production de mots écrits et la compréhension d'un texte simple.

Si, au final, l'enquêté passe les exercices complexes, il n'a pas de difficulté face à l'écrit.

Si l'enquêté passe les exercices plus simples, il est, a contrario, considéré comme étant en difficulté face à l'écrit. Dans les trois domaines fondamentaux, son niveau de compétence est estimé par la proportion de bonnes réponses. S'il réussit moins de 40 % des questions dans l'exercice de lecture, sa communication est jugée

« très difficile » par l'écrit ; un taux de réussite supérieur à 80 % indique en revanche une maîtrise suffisante pour communiquer « efficacement ».

Le plus bas niveau de compétence obtenu dans l'un de ces trois domaines résume d'une façon synthétique, l'ensemble des performances de la personne face à l'écrit. Ainsi, une personne ne parvenant qu'à un niveau de « communication très difficile » en compréhension de texte simple est considérée comme en grave difficulté, quels que soient ses résultats dans les deux autres domaines. Une communication « faiblement efficace » la place comme étant en difficulté assez forte. Ces deux catégories, grave et assez forte difficultés, regroupent alors des situations préoccupantes face à l'écrit. Sont également considérées comme en situation préoccupante les 1 % de personnes ayant un niveau en français ou en lecture insuffisant pour permettre la passation des exercices.

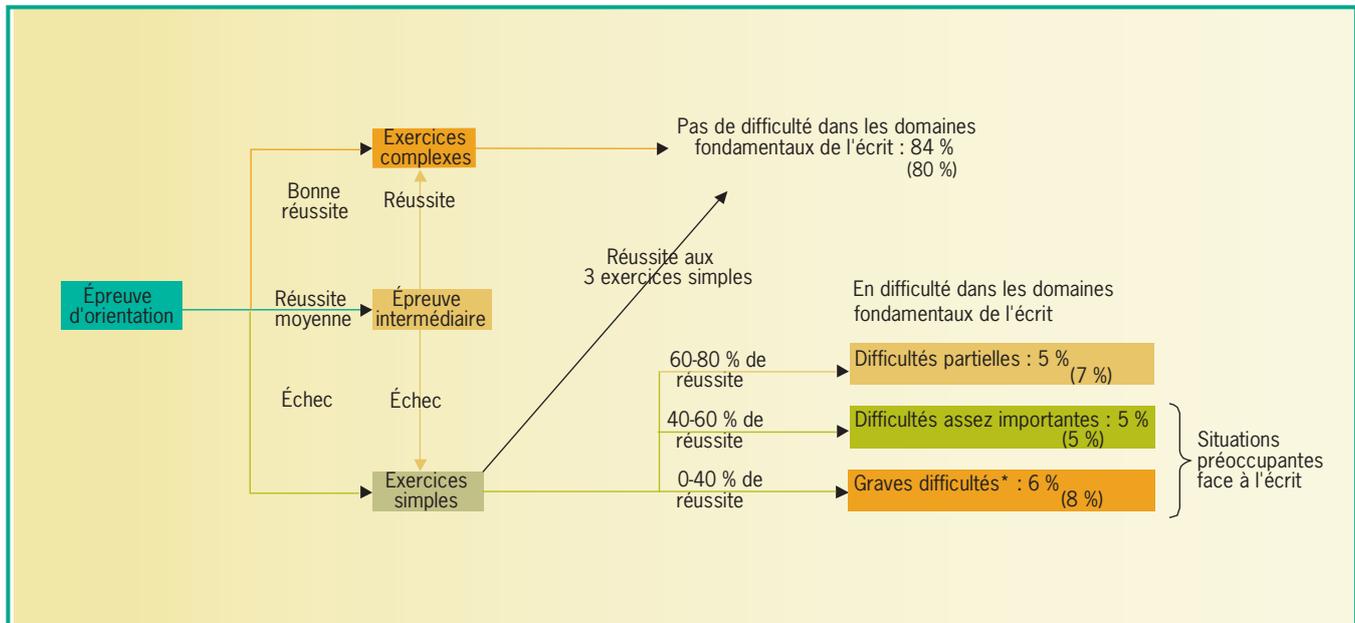
Les personnes qui sont illettrées sont celles qui sont en situation préoccupante face à l'écrit et qui ont été scolarisées en France.

L'évaluation des compétences en numératie et en compréhension orale

Le questionnaire inclut également de courts problèmes mathématiques posés oralement et un exercice de compréhension orale. Si les résultats obtenus à ces différents types d'exercices sont inférieurs à 60 % de réussite, les personnes enquêtées sont considérées comme étant en difficulté dans le domaine considéré.



La détermination des compétences face à l'écrit :



Les chiffres entre parenthèses sont les pourcentages obtenus au niveau national.
 * Les personnes n'ayant pu faire les exercices ont été classés avec les personnes en graves difficultés
 Source : Insee - Enquête Information - Vie Quotidienne (Novembre 2004 - Janvier 2005)

Définitions

Illettrisme : selon l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme), l'illettrisme « qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de la vie quotidienne et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples ».

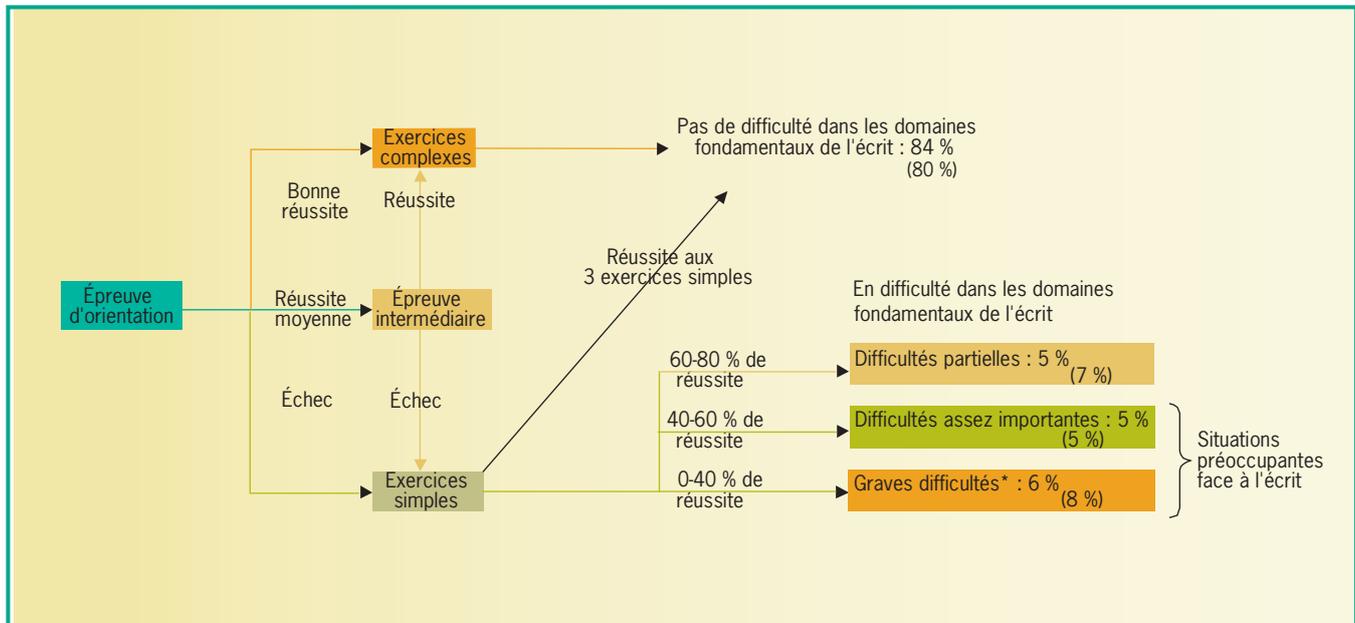
Analphabétisme : l'analphabétisme se caractérise par l'absence de maîtrise de la lecture et de l'écriture, causée par le non apprentissage de ces notions.

Compétences de base : les compétences de bases sont, selon l'ANLCI, « nécessaires pour garantir à chaque personne des conditions favorables à son épanouissement personnel, à sa citoyenneté active, à son intégration sociale et culturelle ainsi qu'à son insertion professionnelle ». Il n'y a pas actuellement de consensus sur la liste de ces compétences mais elles sont constituées d'un noyau traditionnel qui regroupe les compétences linguistiques (communication orale, lecture et écriture) ainsi que les compétences en mathématiques et les compétences cognitives (raisonnement logique, repérage dans l'espace et dans le temps, capacité à apprendre...).

Numératie : la numératie est l'aptitude à transcrire et à lire les nombres, à comprendre les algorithmes et les problèmes numériques.



La détermination des compétences face à l'écrit :



Les chiffres entre parenthèses sont les pourcentages obtenus au niveau national.
 * Les personnes n'ayant pu faire les exercices ont été classés avec les personnes en graves difficultés
 Source : Insee - Enquête Information - Vie Quotidienne (Novembre 2004 - Janvier 2005)

Définitions

Illettrisme : selon l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme), l'illettrisme « qualifie la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et comprendre un texte portant sur des situations de la vie quotidienne et/ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples ».

Analphabétisme : l'analphabétisme se caractérise par l'absence de maîtrise de la lecture et de l'écriture, causée par le non apprentissage de ces notions.

Compétences de base : les compétences de bases sont, selon l'ANLCI, « nécessaires pour garantir à chaque personne des conditions favorables à son épanouissement personnel, à sa citoyenneté active, à son intégration sociale et culturelle ainsi qu'à son insertion professionnelle ». Il n'y a pas actuellement de consensus sur la liste de ces compétences mais elles sont constituées d'un noyau traditionnel qui regroupe les compétences linguistiques (communication orale, lecture et écriture) ainsi que les compétences en mathématiques et les compétences cognitives (raisonnement logique, repérage dans l'espace et dans le temps, capacité à apprendre...).

Numératie : la numératie est l'aptitude à transcrire et à lire les nombres, à comprendre les algorithmes et les problèmes numériques.



www.insee.fr/pays-de-la-loire



AGENCE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME



FONDS SOCIAL EUROPEEN



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE



Direction Régionale du Travail, de l'Emploi
et de la Formation Professionnelle
des
Pays de la Loire

